

# Observatoire social du Sud Kivu

Initiative pour promouvoir la paix et la stabilité  
dans la Province du Sud Kivu en R.D. du Congo

## Etude de faisabilité



Juin 2016 – Juillet 2017

Rapport final

Etude réalisé par :

Hansueli Homberger, Zürcherstrasse 40, CH-8620 Wetzikon / Suisse,  
+41 79 635 99 71, info@h-connect.ch

Relecture :

Marie Migani Binti Muganza, Lucy Godding,  
Thaddée Hyawe-Hinyi, Dominic Schaufelberger

## Table de matières

<b>1. Idée du projet et rôle de l'auteur de ce rapport .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Conclusions .....</b>	<b>3</b>
2.1 Participation locale encourageante.....	3
2.2 Défi principal : ressources pour la phase pilote du projet .....	3
2.3 Observation sociale : le premier exemple promet .....	4
<b>3. Aspects financiers liés à l'étude de faisabilité .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Déroulement et méthodologie de l'étude .....</b>	<b>5</b>
4.1 Phase de conception de projet .....	5
4.2 Première phase de l'étude .....	5
4.3 Deuxième phase de l'étude .....	5
4.4 L'atelier de réflexion du 26 et au 27 juillet 2017 .....	5
4.5. Le processus de la prise des décisions collectives .....	6
<b>5. Les thèmes discutés en profondeur .....</b>	<b>8</b>
5.1 Fonctionnement de l'OSSK (Colloque A) .....	8
5.2 Document de projet et questions stratégiques (Colloque B) .....	9
5.3 Choix des champs thématiques et indicateurs (Colloque C) .....	10
5.4 Comment se présenter, se faire une bonne renommée et trouver une clientèle ?.....	13
<b>6. Annexes.....</b>	<b>15</b>
6.1 Annexe A : L'idée du projet en bref .....	16
6.2 Annexe B : Rapport sur la première phase de l'étude de faisabilité (juin 2016 – fév. 2017) .....	17
6.3 Annexe C : Programme détaillé de l'atelier de réflexion du 26 au 27 juillet 2017.....	29
6.4 Annexe D : Rapport sur l'atelier de réflexion du 26 au 27 juillet 2017 (par T. Hyawe-Hinyi) .....	34
6.5 Annexe E : Charte de l'Observatoire social du Sud Kivu.....	44

*L'utilisation de la présente documentation est soumise à des restrictions définies par Creative Commons. Le matériel peut être utilisé à des fins non commerciales, en indiquant les sources originales et en partageant de futurs développements de la même manière.*

CC-NC-SA; [www.creativecommons.org](http://www.creativecommons.org)

## **1. Idée du projet et rôle de l'auteur de ce rapport**

*L'Observatoire social du Sud Kivu (OSSK en sigle)*, est une initiative censée contribuer à la pacification et la stabilisation de la Province du Sud Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). En bref, l'initiative veut faciliter la planification et l'opérationnalisation d'un service public axé sur d'un développement durable, inclusif et pacifique. Pour cela, il est proposé de mettre en place une structure qui s'occupe de l'observation systématique des réalités sociales et leur évolution dans tous les coins et recoins du Sud Kivu, vaste de 65.070km<sup>2</sup> (Suisse : 41.285 km<sup>2</sup>). L'initiative est conçue selon une approche participative et implique *le secteur publique, la société civile, les médias locaux, des acteurs internationaux et des cercles intéressés en dehors du Sud Kivu* : en unissant leurs efforts, tous ces acteurs seront eux mêmes les artisans de leurs bénéfices. À travers un dialogue entre spécialistes et le public (la population), le concept vise à établir les données essentielles pour un service public efficace qui contribue à la cohésion sociale. La valorisation du travail des journalistes locaux est un des piliers fondamentaux du concept, comme aussi l'accès public aux données recueillies<sup>1</sup>.

Je présente ce rapport en tant qu'auteur de la proposition du projet à l'origine de l'initiative qui a aussi mené l'enquête sur sa faisabilité. Pour mettre un contrepoids au biais inhérent à cette double fonction, j'ai pris soin de considérer les opinions et analyses d'une grande diversité d'experts et partenaires potentiels au Sud Kivu comme aussi des experts internationaux. Et j'ai laissé du temps pour faire mûrir les conclusions.

## **2. Conclusions**

### **2.1 Participation locale encourageante**

Après plus d'une année de consultation, je ne vois rien qui peut à priori empêcher la matérialisation et la pérennisation de l'idée, malgré un nombre de défis qui restent à surmonter. Durant mes travaux à Bukavu, j'ai constaté une détermination encourageante des parties prenantes locales. Sans exception, ils décrivent l'OSSK comme un élément innovateur et nécessaire pour pouvoir répondre aux besoins vitaux de la Province. Tous ces acteurs locaux ont apporté des efforts considérables durant l'étude de faisabilité, malgré le contexte difficile dans lequel ils vivent. On n'a pas chiffré l'apport des plus de 80 personnes, qui se sont intéressées à l'idée et qui l'ont soutenue d'une manière ou d'une autre. Mais un calcul simple suffit pour assurer que cette contribution locale consiste en plus de 1000 heures de travail non rémunéré et au moins \$US 500 en espèces, considérant les innombrables petits services rendus et des coûts supportés individuellement par l'équipe locale. Je tiens à remercier toute personne et toute structure pour ce soutien précieux.

### **2.2 Défi principal : ressources pour la phase pilote du projet**

Quant aux défis susmentionnés, cela commence par l'absence jusque-là, d'un document de projet en bonne et due forme et – en conséquence – l'absence des moyens essentiels pour la continuation des activités entamées. Une lueur d'espoir est la décision le 6 décembre 2017 du Conseil de la Ville de Wetzikon (Suisse) se déclarant prêt à appuyer l'OSSK avec CHF 5.000, une fois la preuve étant établie que les activités sur place au Sud Kivu continuent et produisent des résultats (1 CHF est presque équivalent à 1\$US en décembre 2017). On peut donc conclure que le consortium mis en place localement au Sud Kivu aura maintenant une excellente possibilité de démontrer sa capacité de faire avancer les choses malgré des contraintes budgétaires. Ceci est essentiel à mon avis pour convaincre

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe « A » pour un résumé du concept. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter les documents additionnels et antérieures disponibles sur [www.h-connect.ch](http://www.h-connect.ch) → *Coopération internationale* → *Observatoire social du Sud Kivu*. Un inventaire de ces documents se trouve dans le chapitre 1 de l'annexe B du présent rapport.

d'autres bailleurs de fonds à se joindre à la dynamique. En plus, il serait impératif d'officialiser ledit Consortium afin qu'il puisse agir en tant que personne juridique. En attendant, l'association d'instauration de l'OSSK, fondée le 10 juin 2017 selon le droit Suisse à Wetzikon, peut fonctionner comme intermédiaire vis à vis des bailleurs de fonds.

### **2.3 Observation sociale : le premier exemple promet**

Selon l'hypothèse d'impact à l'origine de la proposition du projet<sup>2</sup>, « *l'exploration participative de la réalité sociale et de son évolution par la valorisation du travail des journalistes locaux* » sera un moyen adéquat pour contribuer à la pacification et la stabilisation au Sud Kivu. L'atelier de réflexion, tenu du 26 au 27 juillet 2017 à Bukavu et clôturant l'étude de faisabilité, était une première expérience concrète de cette méthodologie et une étude de base (« baseline study ») essentielle à de futures expériences de ce type. En plus, cet atelier a permis de décider en collectif sur la manière dont l'OSSK est censé fonctionner – particulièrement sur l'équipe chargée de réaliser des rencontres consécutives au Sud, à l'Ouest et au Nord de la Province en intervalles d'environ six mois. La tenue régulière de tels ateliers – qui serviront en même temps de cadre de formation, de restitution et de pilotage pour l'amélioration continue – est une des grandes priorités de la phase pilote qui devra durer environ deux ans, c'est-à-dire de 2018 à environ 2020.

Considérant tous ces éléments – l'équipe local existante, le petit fonds de démarrage à disposition, les principes de fonctionnement et méthodologiques déjà arrêtés – on s'attend à ce que l'initiative fasse ses preuves durant la phase pilote et comptera ensuite parmi les piliers de l'autodétermination et d'un développement pacifique et durable de la Province. La condition primordiale de succès sera que les gens poursuivent le travail entamé, concertent leurs activités, se partagent équitablement les différentes tâches et charges, marchent ensemble dans la même direction et ne perdent pas de l'énergie en redoublant les travaux d'autrui. De manière générale, je crois que la réussite dépendra de la capacité du consortium de vivre la paix à son intérieur – comme la paix est son objectif global – et de servir d'exemple pour tout le monde qui s'en intéressera.

### **3. Aspects financiers liés à l'étude de faisabilité**

Le coût global de l'étude de faisabilité s'élève à CHF 12.750. De ce montant, la Coopération Suisse (DDC) prend en charge CHF 4.000. La Mission des Nations Unies au Congo (MONUSCO) était prête à prendre en charge le transport des deux participants du Territoire de Shabunda à l'atelier du 26 au 27/07/2017 ce qui a permis d'économiser CHF 1.000 (l'équivalent de deux vols commerciaux Shabunda-Bukavu-Shabunda). Le montant global comprend aussi la participation locale selon les précisions du chapitre 2.1. Le montant qui m'incombe donc personnellement s'élève à CHF 7.250. En termes de travail non-rémunéré, les 1.000 heures ou plus fournies par des partenaires locaux (selon 2.1) s'ajoutent à un effort de 1.253 heures que j'ai investi personnellement dans ce projet durant les années 2016 et 2017. Il est donc évident que c'est grâce à un effort collectif que l'étude de faisabilité se termine sur des conclusions encourageantes et je tiens à remercier chacune et à chacun pour sa contribution.

---

<sup>2</sup> Qui fut publié en juin 2016, voir [www.h-connect.ch](http://www.h-connect.ch) → Coopération internationale → Observatoire social du Sud Kivu.

## **4. Déroulement et méthodologie de l'étude**

### **4.1 Phase de conception de projet**

L'idée du projet est le fruit de plus d'une vingtaine d'années que je m'engage au Sud Kivu, particulièrement pour les contrées rurales, souvent isolées du reste du monde. Des études participatives sur terrain ont accompagné la conception de l'initiative à partir de 2011. La proposition du projet fut publiée en juin 2016.<sup>3</sup>

### **4.2 Première phase de l'étude**

Entre le 4 et le 24 novembre 2016 et du 12 au 19 janvier 2017, une première série d'entretiens a eu lieu à Bukavu pour faire la lumière sur la faisabilité de l'initiative. Au début de cette phase, il fut décidé de travailler sur base d'un questionnaire afin de permettre aussi et surtout à des partenaires potentiels de l'intérieur de la Province de se prononcer sur l'initiative sans qu'on provoque trop de dépenses. Un rapport séparé a été établi sur cette phase de l'étude et se trouve en annexe B de ce rapport final.

La 1<sup>ère</sup> phase de l'étude de faisabilité a permis de conclure que l'idée de l'OSSK est pertinente, répond à des besoins réels au Sud Kivu et qu'il faut encore l'approfondir.

### **4.3 Deuxième phase de l'étude**

Basé sur les constats de la première phase, une deuxième série d'entretiens a été envisagé pour le mois de juillet 2017. Le plan initial était de se réunir dans différents endroits pour gagner une vue plus précise des différentes réalités qui prévalent dans la Province. Mais vu une situation sécuritaire peu stable quand je suis arrivé à Bukavu le 28 juin 2017, il fut décidé de changer tout en dernière minute et d'inviter des représentants surtout des différents Territoires de l'intérieur à un atelier de réflexion à Bukavu. Cet atelier, qui clôturait l'étude de faisabilité, avait finalement lieu du 26 au 27 juillet 2017 au Centre d'Accueil Protestant (CAP, Nguba).

### **4.4 L'atelier de réflexion du 26 au 27 juillet 2017**

La préparation de cet atelier demandait des efforts énormes de toutes les parties prenantes parce qu'il fallait maîtriser un nombre important de paramètres en peu de temps. Ceci s'est transcrit dans un ordre du jour visiblement surchargé (annexe C). En gros, les éléments suivants ont constitué la séance :

1. L'atelier commençait avec une série d'observations sociales (témoignages) par les représentants de huit endroits différents de la Province. Les intervenants avaient toutes les libertés de structurer leurs présentations. On leur demandait seulement de toucher les éléments *de la santé, de l'éducation, de l'économie et de l'environnement*.
2. L'intervention d'un chercheur de l'ISDR Bukavu faisait le pont entre l'observation dans le sens scientifique et les observations sociales à l'ouverture de la séance, qui furent présentées essentiellement par des journalistes locaux, la plupart d'entre eux actifs dans des milieux ruraux.
3. L'après-midi de la première journée fut consacré à des colloques sur les thèmes (A) Fonctionnement de l'OSSK, (B) Stratégie / Document de projet et (C) Choix des champs thématiques et indicateurs.
4. La deuxième journée de l'atelier fut consacrée à la prise des décisions collectives suite aux présentations des colloques de la 1<sup>ère</sup> journée et discussions.

---

<sup>3</sup> L'idée de projet fut conçue dans le cadre de mes études post-grades (Master of Advanced Studies, MAS) en analyse et transformation des conflits à l'Université de Bâle (Suisse) entre 2008 et 2015. Avant la publication, l'idée fut développée à travers une série de consultations avec experts suisses.

Notons que l'ordre du jour de l'atelier contenait aussi une série de commentaires et dispositions relatives à son déroulement. Entre autres, on se mettait d'accord sur le principe de la confidentialité. Un journaliste filmait le gros des travaux mais ce matériel (dont je garde une copie dans mes archives) n'est pas destiné à être publié mais servira pour documenter le processus de la genèse de l'OSSK et à des besoins scientifiques si besoin en est. Reste à remercier ce journaliste d'avoir travaillé deux jours contre une très petite rémunération et à remercier aussi Thaddée Hyawe-Hinyi pour son service de secrétariat et le rapport qu'il a établi sur les travaux de l'atelier (annexe D).

#### 4.5. Le processus de la prise des décisions collectives

Du début, l'approche participative est un pilier fondamental de l'initiative. L'atelier de réflexion du 26 au 27 juillet 2017 était une belle expérience des défis que cela implique. Le premier défi est une sorte de déchirement entre – d'un côté – la volonté d'être ouvert envers tous les cercles intéressés et partenaires potentiels et – de l'autre côté – le devoir d'assurer une représentation équitable de toutes les souches de la société. Dans le cas dudit atelier, avec sa phase de préparation relativement courte et les moyens limités, le premier souci était la représentation géographique : on voulait absolument avoir des représentantes et représentants surtout des Territoires lointains du Chef-lieu de la Province. C'est réussi : des gens de Wakabango 1, de Shabunda-Centre, de Bunyakiri, de Minembwe et de Fizi ont fait des voyages énormes pour participer. En plus on avait le plaisir d'accueillir des gens de la plaine de Ruzizi, de Walungu et de Minova. La personne venue de Mwenga avait malheureusement pris du retard en cours de route mais a enrichi l'atelier d'avantage.

Toutefois, il convient de ne pas cacher les faiblesses de cette procédure : malgré le fait qu'on demandait aussi une représentation équitable en termes du genre, la grande majorité de participants étaient finalement des hommes. Cela a suscité une remarque critique – et certainement justifiée – de la part de la Ministre provincial des Transports, Voies de communication, de l'Urbanisme et de l'Habitat. Plus loin, les économies réalisées grâce à plusieurs services amicales (transports de / vers Shabunda par la MONUSCO, conditions favorables au CAP Nguba, etc.) ont permis d'admettre plus de personnes qu'initialement prévus (28 pour la première journée et 34 pour la deuxième). Ceci avait comme effet que la légitimité de la plénière fut biaisée parce que les ressortissants de Bukavu et alentours étaient finalement surreprésentés par rapport aux personnes venues de l'intérieur.

En conséquence, on cherchait le consensus dans les questions élémentaires pour la continuation de l'initiative par le dialogue – pour éviter des votations qui portent de nature le risque de mécontentement des perdants. De cette manière, l'atelier de réflexion a permis de se mettre d'accord sur quelques éléments essentiels pour passer de l'étude de faisabilité à la phase pilote de l'initiative. Premièrement, il fut décidé que durant cette phase pilote, les activités seront guidées par un **Conseil des Observatrices et Observateurs sociaux**. Six personnes ont été désignées pour cet organe :

- ☞ Marie Migani Binti Muganza (Point focal : Vice-Présidente du Bureau de Coordination de la Société Civile du Sud Kivu « BCSC/SK » et Directrice du Centre d'Appui à la Promotion de la Santé « CAPSA Asbl ») ;
- ☞ Isaac Bashombe (Point focal adjoint : Radio Neno la Uzima ; Réseau des Radios et Télévision Communautaires du Sud Kivu « RATECO/SK ») ;
- ☞ Ezéchiel Batumike (Représentant de l'axe Nord : Radio Communautaire Bubandane, Minova)
- ☞ Nenga Mudage Jospin (Représentant de l'axe Sud : Radio rurale Sange ; Réseau des Radios et Télévision Communautaires du Sud Kivu « RATECO/SK »)
- ☞ Mutunda Kankoko John (Représentant de l'axe Ouest : Radio Communautaire Mutanga, Shabunda)
- ☞ Elysée Muzalia (Représentant de l'axe Est et Centre : Association AFEM ; Mama Radio)

Le deuxième consensus fut trouvé sur le fait que les travaux de ces Observatrices et Observateurs sociaux (**OS** en sigle) seront accompagnés par un **Comité de suivi scientifique**. Sept personnes ont été désignées pour cet organe :

- ✓ Adéline Nsimire (Radio Bubusa / Walungu ; Radio femmes rurales) ;
- ✓ Patient Matabishi Bashombe (Président de la Société Civile du Sud Kivu) ;
- ✓ John Kadjunga (chercheur à l'ISDR Bukavu ; expert en médias) ;
- ✓ Jonas Muzalia (chercheur à l'ISDR Bukavu ; Club RFI Bukavu) ;
- ✓ Thaddée Hyawe - Hinyi (Journaliste et consultant indépendant) ;
- ✓ Blaise Sanyila (Journaliste et consultant indépendant) ;
- ✓ Daniel Zendabila (Société civile du Sud Kivu ; Juriste).

Un troisième consensus fut trouvé sur une **Charte de l'Observatoire Social du Sud Kivu (Annexe E)** dans laquelle sont inscrits les principes du fonctionnement de l'OSSK. En plus des deux organes précités, la Charte prévoit aussi une Assemblée générale comme organe suprême, mais permet que celle-ci ne se réunisse qu'en cas de besoins, par exemple en cas de conflit. Dans toute autre condition la matérialisation et la pérennisation de l'initiative sont délégués entre les mains du Conseil des Observatrices et Observateurs sociaux. (Détails voir « Fonctionnement de l'OSSK », point 5.1 dans le prochain chapitre).

## 5. Les thèmes discutés en profondeur

Avant de présenter les résultats des trois colloques de l'après-midi du 26 juillet 2017, où certains thèmes furent discutés en profondeur, il convient de noter que la demi-journée réservée à ces travaux était largement insuffisante pour venir au bout de tous les détails. Ce rapport se concentre donc sur l'essentiel pour s'organiser durant les prochains mois (surtout 2018). L'ordre du jour de l'atelier (annexe C) servira désormais de point de repère pour planifier les prochaines rencontres du Conseil des OS. L'autre point de repère est l'inventaire des sujets approfondis durant la 1<sup>ère</sup> phase de l'étude de faisabilité (novembre 2016 à janvier 2017 ; annexe B).

### 5.1 Fonctionnement de l'OSSK (Colloque A)

Les différentes options du futur fonctionnement de l'OSSK sont un sujet clé depuis le lancement de l'initiative. L'essentiel des discussions à ce sujet fut condensé dans un brouillon de Charte de l'OSSK durant les semaines avant l'atelier. Ce brouillon fut soumis au colloque A. Et ce sont deux éléments de ce texte qui ont suscités des débats : premièrement la forme juridique de l'OSSK et deuxièmement la question s'il fallait installer un comité technique ou non.

Quant à la forme juridique, on s'appuyait au préalable sur l'avis du juriste et Président de la Société Civile du Sud Kivu, Maître Patient Bashombe, qui recommande la forme d'un *consortium* pour l'OSSK pour des raisons de simplicité : les formalités que doit remplir un consortium seront sensiblement plus légères par rapport à une Asbl ou une ONG. Et comme les structures adhérentes à l'OSSK sont déjà constituées en personnes juridiques (à l'exception des personnes morales), le consortium apparaît comme la forme juridique appropriée pour économiser des ressources et les allouer à l'observation sociale. Mais le colloque A présentait une autre lecture des faits : avant tout, il était mis en question si véritablement le consortium serait en mesure d'agir comme un sujet de droit et par exemple ouvrir un compte bancaire, établir des lettres d'invitation ou prises en charge pour des personnes expatriées, effectuer des transactions de ressources, etc. Comme ces questions techniques n'ont pas pu être clarifiées sur place, on se mettait d'accord de continuer en consortium et de laisser la tâche de clarifier ces questions aux juristes impliqués dans l'OSSK. Sans doute, il s'agit ici d'un sujet à prioriser dans les futures démarches de l'OSSK.

Quant au nombre des organes, le brouillon de charte pour l'OSSK prévoyait les trois organes esquissés dans le chapitre 4.5 : *Assemblée générale, Conseil des OS et Comité de suivi scientifique*. Pourtant, le colloque A soulevait la question, s'il ne serait pas nécessaire d'installer aussi un comité technique pour s'occuper de la centralisation des données, de la communication interne etc. Finalement, on se mettait d'accord, qu'un organe de plus risque de compliquer plutôt que de faciliter les choses et créera des coûts évitables. Ainsi on se mettait d'accord d'entrer dans la phase pilote avec les trois organes précités, pourvu que la charte permette au Conseil des OS de se compléter par des spécialistes et techniciens en cas de nécessité. Un autre souci était, que l'OSSK soit représenté par une personne physique bien définie. Pour répondre à cela, les fonctions du « Point focal » et « Point focal adjoint » ont été créées au sein du Conseil des OS.

La question du nombre des entités géographiques à suivre à travers l'OSSK a perdu un peu d'importance en se mettant d'accord sur quatre axes dans un premier temps (Nord, Ouest, Sud et Est/Centre). Ceci permet d'assurer une continuité et de s'approcher à une différenciation géographique plus fine si les ressources le permettent. On a déjà retenu antérieurement que le nombre des entités géographiques est déterminant pour le coût global de l'entreprise et doit donc être soigneusement évalué avant la formalisation du document de projet.

Une question discutée plutôt à l'aval de l'atelier concerne la nature des relations entre l'OSSK (le consortium), les OS et les structures dans lesquelles ces derniers doivent rester employés. Dans la charte (annexe E) il est retenu que les OS peuvent être pris en charge à 30% de leur temps au maximum par l'OSSK. C'est à dire que les OS doivent disposer d'un contrat de travail dans une autre



structure. Les discussions au préalable de l'atelier, ont indiquée une préférence pour des relations contractuelles entre l'OSSK et les structures employant les OS, donc souvent des maisons média mais parfois aussi d'autres personnes juridiques ou services étatiques. Ce modèle permet de faire bénéficier les structures et les OS en même temps et facilite aussi des contre-vérifications et des mesures en cas de non-respect des contrats.

## **5.2 Document de projet et questions stratégiques (Colloque B)**

Pour trouver les financements nécessaires à l'initiative, il faut un document du projet conforme aux exigences des bailleurs de fonds. Ma proposition du projet de juin 2016 est insuffisante à ces fins parce qu'elle est destinée à inspirer le travail participatif pour concrétiser l'idée de projet. J'avais l'impression d'avoir trouvé durant l'étude de faisabilité au Sud Kivu des personnes expérimentées en matière de formalisation des documents du projet et j'avais l'espoir que ces personnes se chargeraient de la recherche des ressources auprès des bailleurs de fonds sur place au Kivu, en RDC et parfois dans la région. Pour mon cas, je me voyais dans le rôle d'accompagnateur de ce processus au niveau des bailleurs de fonds en occident. Mais jusqu'à présent, on travaille encore sur ce chantier.

Bien que les canevas de différents bailleurs de fonds se distinguent, on y retrouve toujours les mêmes questions auxquelles l'organisation qui demande d'être (co)financé doit répondre :

- Les objectifs du projet (objectif général, objectifs spécifiques) ;
- Le contexte, la justification du projet et l'identification des besoins ;
- La pertinence de l'idée par rapport au contexte et aux besoins identifiés ;
- La cohérence d'idée avec les priorités gouvernementales et d'autres acteurs de taille ;
- Les initiatives pareilles et synergies / complémentarités potentielles ;
- Les résultats de l'étude de faisabilité ;
- L'évaluation des parties prenantes ;
- L'hypothèse d'impact (voir proposition du projet, A1.8) ;
- La stratégie de désengagement (pérennisation) ;
- La gestion des risques (là-dedans – pour le cas spécifique de l'OSSK – la question, comment éviter la récupération / manipulation de l'initiative par une partie ou l'autre) ;
- Monitoring / pilotage / assurance de qualité.

La durée de l'atelier était trop courte pour finaliser un tel document du projet. Mais plusieurs participants ont signalé leur disponibilité de donner un coup de main dans cette direction. Et sans doute, je ne me refuserais pas d'accompagner ces réflexions et de m'engager dans le cadre de mes capacités à ce que la recherche des fonds portera des fruits. Pourtant, je suis convaincu qu'il faut absolument une cellule spécialisé en matière de recherche des fonds au sein du consortium local de l'OSSK au Kivu qui pousse ce dossier, qui saura le défendre devant les représentants des bailleurs de fonds sur place et qui réfléchit déjà sur la question de la pérennisation.

Vu le stade dans lequel l'OSSK se trouve actuellement et suivant les discussions lors de l'atelier de réflexion, il me semble logique de focaliser la recherche des financements d'abord sur la phase pilote, c'est-à-dire sur les prochains deux à trois années. Ainsi, on demandera des sommes qui ne feront pas peur aux bailleurs de fonds potentiels et on aura la chance de gagner leur confiance en présentant un travail sérieux et bien fait et en prouvant l'utilité collective et l'effet positif de l'OSSK sur la cohésion sociale au Sud Kivu. Il serait donc d'une importance particulière de se mettre d'accord sur la question qui fait quoi dans ce domaine de recherche des fonds, au Kivu et en Europe, dans les meilleurs délais.

### 5.3 Choix des champs thématiques et indicateurs (Colloque C)

Du début de l'initiative, il est clair que la question des indicateurs qui orienteront l'observation sociale sera parmi les plus délicates. D'abord parce qu'il faut se limiter à un petit nombre pour maintenir les coûts dans un cadre raisonnable. Puis, ce petit nombre d'indicateurs doit donner un maximum d'informations pertinentes sur les réalités sociales, sur leur évolution et sur ce qu'il convient de faire sur le chemin du développement pacifique et durable. Un troisième défi est le fait qu'il serait presque impossible de changer ce choix d'indicateurs durant l'opération parce qu'en le faisant on créera des difficultés parce que les données ne seront plus comparables sur l'axe du temps.

Je tiens à commencer ce chapitre avec un **choix d'« indicateurs » que j'ai noté durant les présentations des huit OS tout au début de l'atelier**. Je mets « indicateurs » entre guillemets parce que dans la plupart des cas ce ne sont pas des indicateurs dans leur sens scientifique. Mais ce sont des critères ou champs d'observation auxquelles les OS eux même ont jugé utile de recourir. On a donc le droit d'assumer qu'ils l'ont fait parce que ces informations sont (1) *disponibles pour eux* et (2) ont une *importance soit dans leur vie quotidienne ou celle de leur entourage*. Je ne dis pas qu'il faut se fixer sur des tels indicateurs « naturels », mais pour capitaliser *l'essentiel* de la première série d'observations sociales et afin d'inspirer la discussion, je les retiens sommairement en ordre alphabétique, à **titre illustratif**. (Les chiffres entre parenthèses sont le nombre de mentions) :

- Accès à des réseaux de communication (1) ;
- Accès aux marchés agricoles / autres (2) ;
- Adduction d'eau potable (1) ;
- Coûts dans les secteurs éducatif et de santé / en établissements publics / privées (3) ;
- Coûts des soins de santé / en établissement publics / privés (2) ;
- Couverture de différentes filières du secteur éducatif (4) ;
- Couverture judiciaire (1) ;
- Densité de la population (1) ;
- Déplacements des populations / présence de réfugiés / infiltration d'étrangers (2) ;
- Dépréciation / évolution du cours d'échange (2) ;
- Disparition d'espèces zoologiques et botaniques (2) ;
- Disponibilité / carence d'infirmiers diplômés / enseignants qualifiés (2) ;
- Disponibilité d'intrants dans les secteurs de la santé et de l'agriculture (3) ;
- Disponibilité et fiabilité du secteur bancaire / niveau des épargnes (3) ;
- Disponibilité et fiabilité des données, p.ex. au niveau de la Territoriale (1) ;
- Distance (effort) pour atteindre le Chef-lieu de la Province (2) ;
- Distance (effort) pour atteindre un hôpital (2) ;
- Effets du gaz carbonique / méthane / autres substances sur la santé (1) ;
- Elèves quittant les classes / rentrant aux classes / raisons (2) ;
- Etat / entretien des infrastructures (3) ;
- Implication de la population dans le secteur public / dans l'éducation (2) ;
- Importation de produits agricoles (1) ;
- Infrastructure du secteur éducatif / nombre d'écoles en dur / naissance d'écoles (2) ;
- Mécanismes / initiatives de réconciliation (1) ;
- Nombre des médias / qualité (1) ;
- Potentiel agricole / fertilité de sol / type et productivité du secteur agricole (5) ;
- Pourcentage de filles/garçons dans les classes (3) ;
- Présence des criminels / coupeurs de route / vengeance privée (2) ;
- Présence d'enfants de la rue / dans la rue (1) ;
- Prix des denrées alimentaires / panier ménager et son évolution (3) ;
- Production minière (1) ;
- Profit des activités économiques pour la population locale (2) ;
- Qualité de l'enseignement (1) ;
- Qualité de l'alimentation et effets sur la santé (1) ;
- Régression des forêts (3) ;
- Saison sèche prolongée / changements climatiques / degré de l'érosion (3) ;
- Salubrité / effets sur l'écosystème / traitement des déchets (2) ;
- Tarissement des sources / rivières en saison sèche (2) ;
- Taxations (1) ;
- Taux de prévalence de VIH SIDA / autres maladies (2) ;
- Trafic économique (1) ;
- Urbanisation / habitat / constructions anarchiques (1) ;
- Visibilité des bons exemples / leçons apprises (1).

Bien évidemment, cette liste est en contradiction avec mon propre credo de commencer par un petit nombre d'indicateurs. Mais la discussion sur ce sujet n'a guère commencé et c'est maintenant qu'on peut encore se permettre de toucher les horizons, avant d'être contraint à faire le choix d'ici six à douze mois environ. À côté du nombre d'indicateurs, on peut considérer d'autres facteurs comme par exemple l'accessibilité des données : se concentrer sur des informations faciles à recueillir permet d'observer un plus grand nombre d'indicateurs. Toutefois, il faut assurer que les informations recueillies soient pertinentes pour atteindre l'objectif de la pacification et stabilisation au Sud Kivu. En plus, il faut éviter de doubler des informations déjà disponibles ailleurs. Que l'on me permette d'illustrer ce lien entre l'accessibilité, la pertinence et l'utilité collective par un exemple concret :

Durant une discussion à l'ISDR, nous avons « découvert » un indicateur prometteur presque par hasard : En comparant les coûts de transport de différents milieux au Chef-lieu de la Province, nous nous sommes rendus compte que ce chiffre – très facile à recueillir et à contre-vérifier – peut servir d'indicateur pour le niveau de discrimination de certains milieux envers d'autres. Ceci est certainement une base factuelle solide pour inspirer une discussion substantielle sur les possibilités de réduire des telles discriminations. Voici la situation, basée sur les frais de transport que j'avais restitué aux participants à l'atelier :

<b>Coûts de transport pour atteindre le Chef-lieu de la Province</b>	<b>En \$US</b>
Bunyakiri	40
Minembwe	142
Fizi	122
Sange	30
Shabunda (prix d'un vol commercial aller-retour)	500
Wakabango 1 (prix d'un vol commercial Shabunda-Bukavu-Shabunda + 164 \$US)	664
Walungu	30
Pour comparaison : Transport local à Bukavu	1
Pour comparaison : écart min – max, au Sud Kivu	664
Pour comparaison : écart min – max, en Suisse (63% de la superficie du Sud Kivu)	18.5

Le petit tableau permet de constater que la charge des gens des Territoires de Shabunda et de Minembwe pour atteindre Bukavu est sensiblement plus élevée par rapport aux gens proche ou à l'intérieur de la ville. Et par conséquent, il serait juste et logique de réfléchir sur les moyens d'alléger la tâche de ces gens vivant à la périphérie de la Province, par exemple en investissant dans l'infrastructure routière, dans la sécurisation des voies de transport, en mettant en place des services de transport bon marché, etc. Mais : *la vraie question sensible* dans tout cela est celle-ci : Est-ce que l'OSSK sera vraiment censé de donner des recommandations dans ce sens ? Les avis étaient loin de l'unanimité.

En tant que concepteur de projet, je tiens à réitérer que dans ma vision, l'OSSK doit insister sur son caractère apolitique et éviter de muter en instrument de critique (ce qui est aussi inscrit dans la charte, annexe E). Je n'ai pas dit qu'il faut avoir peur de critiquer s'il le faut – et si on est capable de rester constructif dans la critique. Mais je ne vois pas que cela serait la tâche de l'OSSK, mais plutôt la tâche des politiciens, opposants, défenseurs des droits, pourquoi pas des journalistes, juges, artistes etc. La tâche de l'OSSK – à mon avis – est de *fournir les données fiables et factuelles pour permettre un débat citoyen orienté à la solution des problèmes réels*.

D'autres sujets suscitaient des débats au sein du colloque C (auquel j'appartenais) : la première question était celle des champs thématiques, puis on passait à proposer une sélection d'indicateurs pour orienter les prochaines observations sociales, et on terminait avec la question, comment présenter les données et résultats des ces observations.

Quant aux champs thématiques, on s'interrogeait s'il serait suffisant de couvrir *santé, éducation, économie et environnement*. Le débat tournait autour le fait que littéralement tous les témoignages du début de l'atelier contenaient l'un ou l'autre ou plusieurs éléments liés à la situation sécuritaire des contrées en question. Donc, on avait à s'interroger sur l'ouverture d'un cinquième champ thématique. Certains membres du groupe (dont moi) exprimaient des hésitations parce que la sécurité est de principe réservé aux forces de sécurité. S'ajoute à ce constat que plusieurs ONG's internationales sont déjà en train d'effectuer un monitoring de la situation sécuritaire comme p.ex. South Kivu Security Tracker ([www.kivusecurity.org](http://www.kivusecurity.org)), OCHA, etc. Il ne serait certainement pas recommandable de doubler les efforts d'autrui.

Pour avancer dans la discussion, il fut proposé de se concentrer sur la paix au lieu de la sécurité s'il fallait ouvrir un cinquième champ thématique. Cela serait plus clairement lié à l'objectif global de l'initiative. La question est resté en suspense jusqu'à la fin de l'atelier quand on a tenté une votation qui donna une majorité pour l'intégration d'une cinquième catégorie d'observations dénommée « paix et sécurité ». Lors de ladite votation, j'ai vu que toutes les mains des Observatrices et Observateurs venus de l'intérieur de la Province ne se sont pas levées. Ainsi je pense que le rapporteur a bien fait de retenir qu'après discussions « il a été convenu de ne pas traiter ce thème mais de fixer les indicateurs pour aider les OS à réaliser leurs enquêtes ». A mon avis, la sécurité des OS doit toujours rester primordiale. Et le meilleur moyen de l'assurer est de leur laisser le choix et la responsabilité de décider eux-mêmes sur leurs sujets d'investigation. En conséquence, j'ai pris la liberté de me limiter à retenir « paix » comme cinquième champs d'observation et la dedans « résolution des conflits » selon les propositions du colloque C. Ceci tout en soulignant que le choix définitif des indicateurs revient au Conseil d'OS et que mon opinion est purement consultative.

Dans la discussion sur les indicateurs proprement dits, le panel C se heurtait aussi à la question du nombre : assez vite on arrivait à une liste de 30 positions (voir annexe D) et on se voyait obligé de passer à une priorisation.

**Voilà donc la liste des indicateurs retenus pour orienter les prochaines observations sociales, à commencer dans le premier trimestre 2018 :**

• <b>Education :</b>
○ <b>Taux de fréquentation au début et à la fin de l'année</b> (nombre de filles et de garçons ou sexe-ratio)
○ <b>Nombre d'enfants réinsérés</b> (la réinsertion scolaire).
• <b>Economie</b>
○ <b>Prix des denrées de première nécessité</b>
○ <b>Le coût de transport des personnes et frets au niveau local</b> (p.ex. pour atteindre le Chef-lieu de la Province ; voir exemple ci-haut).
• <b>Santé</b>
○ <b>Nombre d'hôpitaux par habitant</b>
○ <b>Inventaire d'équipements spécifiques et spécialités médicales</b> (par endroit)
• <b>Environnement</b>
○ <b>Présence des initiatives locales de protection d'environnement</b> (gestion des déchets)
○ <b>Extinction d'espèces animales et végétales</b> (présence des activités de braconnage, agriculture sur brulis ; bio-indicateurs à rechercher)
• <b>Paix</b>
○ <b>Résolution des conflits</b>

Je tiens à répéter que ce choix a le caractère d'une proposition et peut encore être modifié durant une période limitée (environ 6 à 12 mois, à mon avis). Il serait certainement intéressant de voir comment ce cadre va structurer les prochaines séries d'observations sociales et quels seront les suggestions des OS pour ajuster et perfectionner le système.

Toujours dans la thématique des indicateurs, Mme Marie Migani a eu la gentillesse d'apporter la contribution suivante lors du processus de relecture de ce rapport, en décembre 2017 : « *Chaque acteur doit donner les indicateurs par rapport à son expertise ; Le cinquième domaine je suis un peu retissant parce qu'il y a d'autres organisations qui sont déjà dans le domaine et pourtant notre OSSK doit être une innovation. Quand il y a solution de ces quatre domaines, la paix et la sécurité seront installées.*

N°	Domaine	Indicateurs
1	Santé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de centre de santé et d'Hôpitaux/Centre Hospitalier par axe :</li> <li>2. Nombre des prestataires des soins qualifiés (Médecins, Spécialistes, Pharmaciens, Laborantins, Accoucheuses) par axe :</li> <li>3. Fréquences des pathologies se trouvant par axe :</li> <li>4. Nombre d'ambulance par axe :</li> <li>5. Nombre des Centres de Santé/Hôpitaux construit en matériaux durables ou semi durable ou en planche par axe :</li> <li>6. Etat des routes par axe :</li> <li>7. Accessibilité géographique et financière des soins de santé par la population par axe :</li> <li>8. Equipement des matériels médicaux et pharmaceutiques des Centres de Santé/Hôpitaux par axe :</li> <li>9. Nombre de formation contenue des prestataires des soins selon une maladie ou une autre par axe :</li> </ol>
2	Education	
3	Economie	
4	Environnement	

Rappelons pour terminer ce chapitre que le Ministre de la Santé a clairement exprimé le souhait que l'OSSK complémente les démarches de son Ministère visant à évaluer le degré de satisfaction de la clientèle des structures de santé. C'est une invitation à ne pas rater – mais il faut vraiment compléter et ne pas doubler les démarches du Ministère de la Santé et les données mises à disposition par cette structure.

#### **5.4 Comment se présenter, se faire une bonne renommée et trouver une clientèle ?**

Les discussions du colloque C se prolongeaient ensuite dans la question de la présentation des données recueillies par l'OSSK, et d'autres éléments plus généraux, repris par la plénière du lendemain.

Si on se met à rechercher une clientèle potentielle pour les services rendus par l'OSSK, le champ est vaste : médias (locales, régionales et internationales), administration publique et partis politiques (prioritairement au Sud Kivu probablement), société civile (au Sud Kivu mais pourquoi pas aussi au niveau régional et international), scientifiques, agents internationaux de développement, de promotion et maintien de la paix, d'aide humanitaire, des artistes, sportifs, touristes, le secteur économique etc. Tous ces corps ont leurs fonctions dans la société. Le devoir de l'OSSK sera de se distinguer, donc de ne pas jouer le rôle d'un autre acteur. En plus, je me répète, il est impératif que l'OSSK prouve son utilité pour tout l'ensemble des acteurs. À mon avis, c'est avant tout la fonction *d'initiateur de dialogues* qui conviendra à l'OSSK. Parce qu'en dialoguant, on découvrira si le travail est d'une utilité collective ou s'il faut changer quelque chose. Je crois qu'en choisissant une position neutre, objective et rassembleur, l'OSSK a les meilleures chances de se prouver comme acteur constructif dans la société.

Si on regarde le type d'informations qu'on pourra recueillir à travers l'OSSK, on distinguera trois catégories, selon le *degré de la variabilité de l'information* au fur du temps :

- Informations du type encyclopédique : informations avec une faible variabilité au fur du temps comme par exemple la superficie d'une contrée géographique, des faits historiques etc. ;
- Informations de l'actualité : le « pain quotidien » des journalistes, avec une forte variabilité au fur du temps, parfois contradictoires d'un moment à l'autre, comme p.ex. la situation sécuritaire, les prévisions du temps etc. ;
- Les informations sur l'évolution du contexte social – pour lesquelles s'intéresse l'OSSK en premier lieu – se situent entre les deux autres catégories précitées.

A mon avis toujours, il y a de bonnes raisons de rester focalisé sur les informations concernant l'évolution du contexte social et de ne pas s'aventurer dans l'actualité ou dans la constitution d'encyclopédies. Ce seront d'autres rôles. Tous les OS qui sont des journalistes vivront donc dans deux rôles différents – celui du journaliste et celui de l'OS – et il sera important de changer décidément le comportement et l'attitude si l'on change son rôle. Je peux très bien m'imaginer qu'une ou un OS s'occupe d'enrichir *Wikipédia* avec des informations sur le Sud Kivu. Mais ce serait un rôle particulier pour lequel il faut trouver un financement spécifique si on veut l'accomplir.

La question sur la manière dont l'OSSK devra présenter l'état des choses au Sud Kivu est vaste. Elle n'a pu être discutée que superficiellement lors de l'atelier. D'un côté, elle intègre *une dimension technique*, vu les aspects de la publication sur internet, l'utilisation des banques de données, la communication à l'intérieur de l'OSSK etc. Mais il y aussi *la dimension du dialogue*, c'est à dire des rencontres physiques, pour vérifier et analyser les informations recueillies dans les différents milieux, pour assurer que l'initiative produise les effets bénéfiques pour le Sud Kivu, etc. En plus, ce dialogue est crucial pour faire le choix des informations qu'on mettra à disposition du public, de la forme, des canaux de communication, etc. Par la suite, j'ai énuméré quelques *options quant à la présentation de l'OSSK* et il sera vital d'arriver à une décision collective sur la manière dont il conviendra de commencer :

- On pourrait présenter *des tendances sociales* dans les différents champs d'observation et entités géographiques. Une réserve doit cependant être observé quant à la publication des données brutes parce que ceci peut inspirer l'établissement de classements et provoquer des stigmatisations des plus démunis au lieu de mettre l'attention aux solutions.
- On pourrait publier *des protocoles de recherche des OS*. Ceci peut couvrir p.ex. les facilités ou les complications pour trouver les données brutes, la consistance de ces données (congruence ou contradictions, variations etc.), les difficultés rencontrés, d'éventuels effets secondaires de la recherche, etc. À mon avis, l'établissement de tels protocoles de recherche est essentiel, surtout dans un premier temps. Ils permettront des analyses qualitatives qui compléteront les données chiffrés qu'on obtiendra en travaillant sur des indicateurs spécifiques.
- On pourrait publier et continuellement actualiser *des inventaires avec un intérêt collectif*, p.ex. liens vers d'autres sources d'information, acteurs engagés dans la promotion de la paix, du développement etc. Mais ça peut aller plus loin, jusqu'à p.ex. un inventaire des travaux scientifiques publiés au Kivu, etc. Dans tout cela, il faut tenir compte de la question des ressources. L'établissement d'un inventaire d'équipements médicaux spécifiques et des spécialités médicales par endroit est une idée assez concrète qui a été retenu comme indicateur par le colloque C – même si c'est loin d'être un indicateur proprement dit...
- On pourrait montrer des bons exemples, leçons apprises, etc. ;
- On pourrait *valoriser des synergies* ;
- etc.

Ce choix n'est pas encore pressant parce que durant la phase pilote, on ne peut s'adresser au public qu'avec beaucoup de prudence : tout d'abord il faut valider les informations. Mais toutes ce

réflexions renvoient à l'exigence que l'OSSK se distingue d'autres acteurs et prouve son utilité pratique. Prenons un exemple concret à titre illustratif : *CAID (la Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement)* est une initiative du Gouvernement de la RDC pour mettre en place un « Système de Suivi et évaluation des Stratégies de Développement au niveau des territoires ». CAID mise sur l'internet comme canal de communication. On y trouve beaucoup d'informations utiles et il serait souhaitable d'entamer une coopération entre CAID et l'OSSK, car les deux initiatives ont apparemment un fort potentiel de se compléter. La force de l'OSSK, je le répète, c'est *l'initialisation de dialogues*. Ceci par le fait qu'en impliquant des gens des médias, on a les facilités techniques nécessaires pour initialiser des dialogues. En plus, c'est un moyen de valider des données de manière journalistique<sup>4</sup>.

Il est bien évident que les choix qu'on fera dans les prochains mois sur le plan des indicateurs et de la manière dont on se présentera au public auront une forte influence sur la capacité de l'OSSK de trouver les moyens de subsistance au long terme. Même si cette question de la pérennisation paraît encore loin au moment qu'on clôture l'étude de faisabilité, il est important de se rendre compte que les décisions actuelles et celles d'un avenir proche seront décisives pour le succès. Convaincu qu'il n'est jamais trop tôt pour une bonne planification, je me permets de finir ce rapport avec quelques visions pour assurer l'autonomie financière de l'OSSK. Je les ai capté durant les travaux à Bukavu :

- Pourquoi ne pas initier une agence de transport associé à l'OSSK qui facilite les déplacements des OS et alimente les caisses en même temps ?
- Pourquoi ne pas un ou plusieurs jardins de semences qui contribuent à l'autonomie de la population en termes de production de semences, à la protection des espèces rares et à l'autonomie financière de l'OSSK ?
- Pourquoi ne pas chercher à constituer une communauté de 10.000 amis autour du globe dont chacun sera prêt à verser seulement 1 \$US par mois pour assurer l'indépendance financière de l'OSSK ?
- Pourquoi ne pas profiter des rencontres semestrielles des OS pour produire des reportages en commun ? Cet approche pouvait aller jusqu'à la création d'une agence de presse (indépendante de l'OSSK) qui fournira du contenu sur le Sud Kivu et le Grands Lacs aux quatre coins de ce monde, n'est-ce pas ?
- Pourquoi ne pas ajouter ton idée ici ?

Fait à Wetzikon, 25.1.2018, hhom

---

<sup>4</sup> Quant au concept de la « validation des informations par des moyens journalistiques », voir la proposition de projet de juin 2016, A2.1 et les documents de travail de la 1<sup>ère</sup> phase de l'étude de faisabilité, énuméré dans l'annexe B, chapitre 1 du présent rapport.

## 6. Annexes / 6.1 Annexe A :

### Observatoire social du Sud Kivu (OSSK) – l’essentiel en bref

L’OSSK est une idée de projet, lancée en juin 2016, pour promouvoir la paix et la stabilité dans la Province du Sud Kivu en R.D. du Congo. Une étude de faisabilité fût réalisé en 2016/2017. Tous les détails sont accessibles via [www.h-connect.ch](http://www.h-connect.ch) → *Coopération internationale* → *Observatoire social du Sud Kivu*.

#### Pourquoi un Observatoire social Sud Kivu ?

Tout service public dépend des données fiables sur les réalités sociales et leur évolution pour être efficace et avoir un impact positif sur la cohésion sociale. Des conflits violents ont généralement tendance à rendre l’accès à des telles informations difficile ou impossible. C’est aussi observable au Sud Kivu.

#### Comment l’OSSK est censé fonctionner ?

L’OSSK veut contribuer à la solution dudit problème par la mise en place d’une structure qui s’occupe de l’observation sociale dans tous les coins et recoins du Sud Kivu, vaste de 65.070km<sup>2</sup> (Suisse : 41.285km<sup>2</sup>). L’initiative est conçue selon une approche participative et implique le *secteur public, la société civile, les médias locaux, des acteurs internationaux et des cercles intéressés en dehors du Sud Kivu*.

L’étude de faisabilité a démontré, que l’OSSK répond à un besoin ressenti par la population au Sud Kivu. Lors des entretiens et interviews, les gouvernants et les gouvernés ont signifié expressément que le besoin est pressant et se fait sentir davantage. En plus, un consortium s’est mis en place spontanément au Sud Kivu pour porter l’initiative dans une phase pilote qui est censé durer de 2018 à 2020 environ.

Au niveau technique, c’est avant tout la capacité des medias à initier, modérer et maintenir un *dialogue entre spécialistes et le public* (la population) qu’il s’agit de souligner. En plus, les médias permettent de valider des informations sociales graduellement au fur du temps. À travers ledit dialogue, le concept vise à établir les données essentielles pour un service public efficace qui contribue à la cohésion sociale. La valorisation du travail des journalistes locaux est un des piliers fondamentaux du concept, comme aussi l’accès public aux données recueillies. Des technologies d’information rendront des données et services aussi accessibles à des cercles intéressés en dehors du Sud Kivu. Cela est censé avoir un effet contre l’isolation dans laquelle se trouve la province après des longues années de guerre.



#### Qui en profitera ? Et comment ? (Les attributions ne sont pas exclusives)

**Administration locale :** facilitation dans la planification et dans l’organisation du service public

**Société civile :** mise en réseau des initiatives, compétences et capacités locales ; base de données factuelles et canal de communication pour un développement pacifique et durable

**Médias au Sud Kivu :** outil de travail dans le quotidien journalistique ; un gain en compétences méthodologiques ; inspirations pour des nouveaux contenus, formats et sources de revenu

**Acteurs internationaux :** identification des besoins et initiatives et tendances prometteurs ; gain en effectivité dans des projets d’aide

**Cercles intéressés en dehors du Sud Kivu** (diaspora, culture, science, économie, tourisme, etc.) : compréhension holistique du Sud Kivu; facilitation d’échanges, relations et coopérations



## **Rapport sur la première phase de l'étude de faisabilité (juin 2016 – fév. 2017)**

### ***Table de matières***

#### **1. Introduction / Termes de référence**

#### **2. Conclusions**

#### **3. Esquisses pour les prochains pas**

#### **4. Les thèmes en détail :**

##### *4.1: Conception du projet*

4.1.1 La question de la pertinence

4.1.2 Est-ce qu'on a oublié quelque chose d'important ?

4.1.3 Est-ce que la proposition répond aux besoins de la population ?

4.1.4 Remarques relatives aux hypothèses du projet

##### *4.2: Participation locale*

##### *4.3: SEPO (SWOT)*

##### *4.4: Acteurs, bénéficiaires et intérêts (Stakeholder Analysis)*

4.4.1 Le rôle des journalistes et la question des capacités

4.4.2 Tableau d'acteurs, bénéficiaires et intérêts

##### *4.5: Plan d'action / déroulement technique*

4.5.1 La question de la logistique

4.5.2 La question de la transparence au début des activités

##### *4.6: Cadre institutionnel*

4.6.1 La question spécifique de la sécurité

4.6.2 La question du nombre d'entités géographiques / nombre d'OS

##### *4.7: La question des indicateurs*

##### *4.8: Logiciel*

##### *4.9: Assurance d'impact / pérennisation*

##### *4.10: Suivi scientifique / assurance de qualité*

*L'utilisation de la présente documentation est soumise à des restrictions définies par Creative Commons. Le matériel peut être utilisé à des fins non commerciales, en indiquant les sources originales et en partageant de futurs développements de la même manière.*

CC-NC-SA; [www.creativecommons.org](http://www.creativecommons.org)

## 1. Introduction / Termes de référence

La proposition de projet « Observatoire social Sud Kivu » (OSSK) est une initiative pour promouvoir la paix et la stabilité dans la Province du Sud Kivu en République démocratique du Congo (RDC). Les informations de base sur cette initiative sont contenues dans les documents suivants, tous disponibles sur [www.h-connect.ch](http://www.h-connect.ch) (menu « Organisation », rubrique « Sud Kivu 2016-17 »)

**A : Improving Media Initiatives in Conflict Zones – Reconsidering Quality Categories.** 2015, MAS-Thesis.

**B : Médias en zone de conflit : perceptions et attentes.** 2015. Enquête à Bukavu / Sud Kivu.

**C : Proposition d'un projet pilote « Observatoire social Sud Kivu ».** Juin 2016.

Suivant une logique participative, certaines questions ont été laissées ouvertes dans les *DOCUMENTS A – C*, afin de connaître les avis des partenaires potentiels. L'idée a finalement été discutée avec plus de 80 personnes entre juin 2016 et février 2017 (administrations ; société civile et médias du Sud Kivu ; experts et académiques ; détails voir 4.2).

Des consultations initiales en Suisse ont été approfondies à Bukavu entre le 4 et le 24 novembre 2016 et du 12 au 19 janvier 2017 selon ces **Termes de Référence** :

*Clarification de la faisabilité de OSSK. Un accent particulier serait à mettre sur la question de l'implication de l'administration congolaise dans le projet.*

*Clarification des possibilités de collaboration, notamment avec :*

- *institutions congolaises et internationales, organisations spécialisées, spécialistes etc. (des universités, ONG, entreprises, réseaux etc.)*
- *Utilisateurs potentiels de services mises à disposition via le projet*

Vu le caractère descriptif de la proposition de projet, aucune demande de financement n'a pu être introduite pour la globalité du projet jusqu'à présent.

Durant lesdites consultations au Sud Kivu, les documents suivants ont été élaborés et utilisés pour structurer les travaux :

**D : Présentation « PowerPoint ».** Nov 2016, état des lieux sur l'idée du projet.

**E : Observatoire social Sud Kivu – Discussions.** Nov 2016, résumé des discussions qui ont suivi la mise en circulation du *DOCUMENT C*.

**F : Liste des questions relatives à la proposition de projet.** Nov 2016.

**Note :** les indications Q1...Q35 utilisées dans ce texte se réfèrent au *DOCUMENT F*.

Ce rapport est rédigé par l'auteur même de la proposition de projet (hhom), qui a aussi mené l'étude de faisabilité et qui a couvert toutes les dépenses provoquées par ces activités jusqu'à présent. Ceci n'aurait pas été possible sans le soutien généreux de la famille Nalwango et d'autres amis. Merci !

Une version provisoire du présent rapport a été distribuée mi janvier 2017 à toutes les personnes et organisations impliquées dans les consultations, avec invitation de l'enrichir. Ensuite, le rapport fut finalisé en avril 2017.

## 2. Conclusions

De manière générale, les personnes contactées étaient favorables à l'idée de l'OSSK. Aucun obstacle insurmontable n'a été détecté jusqu'à présent. Les consultations à Bukavu ont permis d'enrichir la proposition de projet et de conclure que **l'idée de l'OSSK est pertinente et répond à des besoins réels au Sud Kivu.**

Les rencontres avec deux Ministres provinciaux étaient des excellentes occasions pour faire preuve du caractère intégrateur de l'idée et exprimer le souhait de coopérer étroitement avec les organes étatiques compétents pour l'opérationnalisation de l'OSSK.

La création spontanée d'un consortium d'appui à Bukavu peut être vue comme un effet non-attendu de l'étude de faisabilité. Mais avant tout, c'est un développement encourageant. La finalité de cette dynamique est de formaliser le document du projet et de passer à la recherche des fonds pour la globalité du projet dans les meilleurs délais.

Le maintien de cette dynamique apparaît souhaitable. À ces fins, on a conclu qu'il faut **approfondir l'étude de faisabilité.** Cette continuation sera à axer sur les contrées éloignées et isolées du Chef-lieu de la Province afin de compléter les concertations de 2016/17 qui se sont limitées à Bukavu.

## 3. Esquisses pour les prochains pas

Les conclusions du chapitre précédent ont été tirées dans la perspective d'une contribution de la Direction suisse de coopération (DDC), pour l'étude de faisabilité. Une réduction de budget a contraint la DDC de réduire sensiblement cette contribution le 17.3.2017. Le montant finalement alloué est de 4'000 CHF au maximum. Vu cette situation, hhom se voyait obligé de remettre la prochaine visite sur terrain, prévu pour avril 2017, à juillet 2017.

Pour finaliser l'étude de faisabilité avec la rigueur intentionnée au début, des contributions additionnelles à celle de la DDC doivent alors être trouvées rapidement. Des appuis logistiques sont également intéressants dans cette perspective, pour réduire les dépenses et augmenter l'efficacité. À ces fins, des démarches parallèles seront à mener en RDC comme en Europe.

Les détails concernant les prochains pas sont explicités dans une documentation spécifique contenant aussi certaines nouvelles propositions de hhom (*Étude de faisabilité – Phase II & annexes ; avril 2017*).

**Toute facilitation vers la mise en œuvre de l'OSSK est remerciée d'avance.**

À travers l'étude de faisabilité, des activités ciblées dans les domaines suivants se sont montrées prioritaires dans les prochains mois (en dehors de la recherche des fonds) :

1. L'élargissement du réseau des personnes et organisations ressources qui soutiennent l'idée de l'OSSK, au Sud Kivu comme aussi au niveau régional et international
2. L'approfondissement des questions techniques, p.ex. sur les modalités de coopération, les approches méthodologiques, les indicateurs (voir 4.7), le logiciel (4.8) etc.
3. Le relevé des premières données pouvant servir de point de départ pour l'OSSK comme aussi de « baseline studies » pour le suivi scientifique.

4. La définition d'une stratégie de communication pour la période avant le lancement formel du projet souhaité. Cela comprend aussi l'assurance du flux d'informations et la transparence entre les différentes personnes et organisations impliquées dans les préparatifs (voir aussi 4.5.2).
5. Les réflexions sur des critères de qualité adaptés à l'OSSK

Le défi principal dans tout cela sera l'équilibre entre la dynamique désirant commencer la réalisation de l'OSSK avec les moyens de bord d'un côté – et le souci de planifier sérieusement au lieu de se lancer prématurément dans des aventures sans maîtriser les risques de l'autre côté.

## 4. Les thèmes en détail

### 4.1: Conception du projet

#### 4.1.1 La question de la pertinence (Q1)

Durant les concertations à Bukavu, aucune source n'a exprimé des doutes fondamentaux quant à la pertinence de l'idée. L'exploration des questionnaires est unanime à ce sujet, mais il faut aussi considérer le petit nombre de questionnaires retournés et autres commentaires écrits (8 ; ≤ 20%). Toutefois, dans cette question précise de la pertinence, les commentaires recueillis oralement correspondent aux écrits.

#### 4.1.2 Est-ce qu'on a oublié quelque chose d'important ? (Q6)

Les rares commentaires à cette question reprennent le souci déjà exprimé antérieurement qu'une couverture des régions isolées, éloignées du Chef-lieu, serait absolument à prioriser.

Du côté des journalistes, on attend que le projet contribue au renforcement structurel de leur secteur, c.à.d. des médias au Sud Kivu. Dans les documents de base (A – C), le focus est en effet plutôt sur d'autres avantages pour les médias du Sud Kivu, comme p.ex. la création de « Wiki's » pouvant faciliter le travail quotidien des journalistes ou l'augmentation du savoir-faire en matière de méthodologies de recherche (voir aussi 4.5.1 etc.).

#### 4.1.3 Est-ce que la proposition répond aux besoins de la population? (Q7, Q8, Q11)

Vu les moyens énormes qu'une analyse exhaustive des besoins de la population du Sud Kivu aurait demandé, hhom menait 2011/12 à Bukavu une étude focalisée sur la *perception* des médias et les *attentes* de leurs utilisateurs. Cette étude est un des documents de référence pour la proposition de projet. Il en ressort que **l'accès public à des informations sociales fiables et utiles pose un problème au Sud Kivu**. (hhom estime d'ailleurs que ceci pouvait être généralisable pour d'autres zones de conflit, mais il n'a pas systématiquement étudié la question).

Les entretiens à Bukavu 2016/17 et l'exploration des questionnaires permettent de conclure que les prémisses de la proposition de projet reflètent des besoins réels du Sud Kivu. Il est intéressant de considérer aussi les réponses données à la question sur les *causes* de l'accès difficile à des informations:

- Manque de professionnalisme des journalistes et l'ignorance de la thématique
- Manque des moyens pour les médias et généralement dans la Province
- Enclavement en milieu rural
- Conflit de tout genre, conduisant des fois à l'insécurité

#### 4.1.4 Remarques relatives aux hypothèses du projet (Q9, Q10)

Un commentaire émet des réserves quant aux hypothèses du projet, sans que des amendements soient proposés. D'un côté, on doute que des initiatives médias en zone de conflit peuvent fonctionner comme des ponts entre "Insiders" et "Outsiders" de ces zones de conflit. L'OSSK peut éventuellement échapper à cette critique parce qu'il n'est pas conçu comme une initiative média dans le sens classique du mot. Il s'agit plutôt d'une initiative à l'intersection entre la recherche sociale appliquée et l'appui aux médias. Certes, la fonction de pont entre "Insiders" et "Outsiders" ne s'établira pas de soi-même mais doit être promue activement, surtout à travers un lobbying international.

L'autre partie incriminée des hypothèses se lit comme suit: *"L'accès public à des données sociales conduit à un paysage médiatique axé sur les faits réels et permettra ainsi la prise de décisions collectives dans un climat de dialogue, de confiance et d'inclusion – condition élémentaire pour la promotion de la paix et la stabilisation au Sud Kivu"*. Les consultations n'ont pas confirmées ces doutes. Un des commentaires peut être lu comme une proposition d'hypothèse simplifiée : *favoriser le climat de dialogue de confiance et d'inclusion – stabilité durable du Sud-Kivu – contribution au développement...* Les hypothèses de projet peuvent encore être discutées durant le processus d'élaboration d'un document définitif du projet.

*Pour les hypothèses à la base de la proposition de projet voir aussi DOCUMENT C (A1.8) et plus généralement le DOCUMENT A.*

#### 4.2: Participation locale (Q2, Q3)

Au grand total, la proposition de projet a été discutée avec plus de 80 personnes entre juin 2016 et février 2017, dont les sept premiers Suisse. Les enquêtes à Bukavu ont permis la distribution de plus de 40 questionnaires. 8 personnes ont réagi par écrit à cette initiative. 18 personnes ou organisations se sont formellement déclarées prêtes à s'engager dans l'OSSK. Et 29 personnes sont prêtes à partager leurs coordonnées.

Parmi les personnes ou organisations qui se sont déclarées prêtes à s'engager dans l'OSSK, on trouve deux agents de l'administration publique, la Société civile du Sud Kivu, trois médias de l'intérieur de la Province, un média de la ville de Bukavu, une confédération nationale des journalistes, un réseau provincial de médias, six spécialistes (dont quatre en médias et deux en gestion de projets), trois organisations de développement et un particulier.

Au sein de la Société civile du Sud Kivu (SC-SK), Patient Bashombe a su mobiliser spontanément 27 personnes le 23.11.2016 pour une séance d'introduction (51, Av. de la Poste, Bureau de l'asbl Réseau Ouvriers d'Impact). Vu le caractère informel de cette séance, les adresses obtenues à cette occasion sont gardées dans une liste d'adresses à part.

Le 18.1.2017, une journée avant le retour de hhom en Suisse, une séance de travail ad hoc l'a réuni avec Patient Bashombe et Charles Nalwango. Patient Bashombe se déclare prêt à assumer la fonction d'un point focal ad hoc dans un premier temps, afin de faciliter l'échange entre les personnes et organisations intéressées à l'OSSK. Selon l'esprit de cette séance, il est souhaité qu'un réseau intégrateur, accessible facilement et sans discrimination portera l'OSSK dans l'avenir. Dans cette logique, Patient Bashombe a invité quelques personnes qui se sont montrées particulièrement attachées à l'OSSK pour assurer la continuation du lobbying. Cinq personnes ont suivi cette invitation et ont tenu une réunion

le 15 février 2017. Pour les détails à ce sujet, voir l'annexe D et la liste d'adresses. hhom n'a pas connaissance si d'autres rencontres dans la même logique ont suivi celle du 15.2.2017.

Pour hhom, il est bien de voir qu'il se manifeste au Sud Kivu une volonté de réaliser l'OSSK. Pourtant il est important de souligner qu'on est encore à zéro et qu'il y a toujours le danger de se faire trop d'espairs. hhom souhaite qu'on arrive à constituer une coordination efficace qui jouit de la *confiance* d'un grand réseau et qui investit son énergie pour établir les faits nécessaires à la planification d'un avenir plus certain au Sud Kivu. Pour constituer ce réseau, il faut une liste d'adresses. Celle-ci est retardé parce qu'il fallait trouver l'accord de tous les interlocuteurs quant au partage de leurs données. Pour toute communication relative à la liste d'adresses, prière d'utiliser [info@h-connect.ch](mailto:info@h-connect.ch) ou +41 (0)79 635 99 71.

## 4.3: SEPO (SWOT)

### 4.3.1 Points faibles (Q4, Q35)

Apparemment, le caractère descriptif de la proposition de projet rendait la lecture difficile aux personnes n'ayant pas participées au processus de sa conception. Pour la formulation d'un document du projet définitif, il serait donc impératif d'inclure (au moins) les éléments suivants:

- Identification claire des besoins
- Définition des termes clés utilisés dans le texte
- Description des liens avec des institutions existantes pour éviter des doublons
- Description des mesures préconisées pour assurer l'appropriation de l'initiative par les bénéficiaires et éviter la manipulation ou la récupération par une partie ou l'autre.

D'autres remarques critiques sont intégrées dans d'autres parties de cette synthèse.

### 4.3.2 Points forts (Q5)

(Un extrait:)

- Perspective de disposer d'une source publique d'informations utiles et fiables sur le contexte social du Sud Kivu
- Caractère rassembleur du projet qui part de l'intérêt commun de disposer des informations sociales fiables
- Durée proposée de 10 ans
- Approche participative
- Renforcement des capacités des journalistes et des radios clubs
- Choix des indicateurs par les bénéficiaires
- Exigence d'une structure indépendante et autonome pour la pérennisation
- Focus sur l'utilité publique au Sud Kivu
- Réflexions sur la pérennisation déjà dans la phase de la conception du projet
- Initiative qui donne la parole à la population
- Permet aux structures locales de s'autofinancer et s'autogérer en générant des services

Certains commentaires indiquent que l'estimation des coûts dans la proposition de projet serait "très raisonnable" et énumèrent cela parmi les points forts. Mais ne négligeons pas certains autres commentaires indiquant que cette estimation serait substantiellement trop basse. Généralement, il ressort que le nombre des entités géographiques à suivre et le nombre d'indicateurs seront déterminants pour le coût global du projet (voir 6.2 et 7).

## 4.4: Acteurs, bénéficiaires et intérêts (Stakeholder Analysis)

### 4.4.1 Le rôle des journalistes et la question des capacités (Q12, Q13)

À ce niveau, les avis sont loin d'être unanimes : des doutes sérieux concernant la capacité des journalistes du Sud Kivu de valider des données ne sont pas partagés par ces journalistes et spécialistes en communication mêmes, au moins pas ceux qui ont été contactés jusqu'à présent. Certes, la discussion des aspects méthodologiques – qui n'a à peine commencée – va augmenter la clarté à ce sujet.

On retient de ces discussions que la *formation et l'encadrement* des Observatrices et Observateurs sociaux (OS) serait crucial pour la qualité de l'OSSK. Ceci n'était pas priorisé dans la proposition de projet. Plusieurs commentaires indiquent qu'on pourra profiter de synergies en couplant la formation au suivi scientifique (voir aussi 4.10).

Plusieurs autres commentaires exigent une formation des OS en éthique et déontologie journalistiques, ce qui n'était pas précisé dans la proposition de projet.

Un autre commentaire souligne l'importance de la non-politisation de l'initiative pour surmonter d'éventuelles limitations. On aura donc à choisir les personnes les mieux qualifiées comme OS, même si ce ne seront finalement pas des journalistes. Toutefois, les journalistes ont plusieurs atouts : connaissances de leurs milieux, aptitude de rechercher et de mettre les choses au point, réseaux de personnes ressources, droit d'accéder aux informations, stratégies pour minimiser des risques etc.

*Concernant la validation des données par des moyens journalistiques, voir aussi DOCUMENT D (PowerPoint) et plus généralement le DOCUMENT A (Part B).*

### 4.4.2 Tableau d'acteurs, bénéficiaires et intérêts (Q14, Q15)

Au sujet des acteurs, des bénéficiaires et d'intérêts, les indications dans la proposition de projet étaient trop superficielles. Des clarifications ont alors été intégrées dans la présentation PowerPoint (*DOCUMENT D*).

Deux commentaires proposent d'élargir ce tableau et d'associer explicitement des acteurs du domaine des droits de l'homme.

Une autre idée – pas encore exploitée – est d'approcher aussi des personnes du milieu culturel (artistes, poètes etc.) pour sonder leur intérêt de contribuer à l'OSSK. Un commentateur a des réserves face à cette idée et propose d'aller chercher des appuis surtout auprès des « centres de recherche et des ordres comme celui des avocats et des médecins ». A ceci, il ajoute la proposition d'intégrer « Des structures comme SYMUF (synergie des médias d'Uvira et Fizi), des radios communautaires de Kamanyola, de Bunyakiri (dans Kalehe) de Ngweshe dans Walungu ».

Pour éviter des doublons et pour profiter des synergies, il serait important de détailler ces réflexions au fur et à mesure que les travaux avancent et en fonction des acteurs qui se déclareront prêts à porter l'initiative.

*À ce sujet, voir aussi DOCUMENT A, B.1.2.3 + Annexe 6*

## 4.5: Plan d'action / déroulement technique (Q16)

La question du déroulement pratique du projet a été vivement discutée à Bukavu, mais il n'y a que peu de commentaires écrits à ce sujet.

Le plan d'action attaché à la proposition de projet n'a suscité ni critiques, ni beaucoup de commentaires. Les discussions étaient plutôt concentrées sur la question du *démarrage* du projet. Pour cette raison, le chapitre 3 (*Esquisses pour les prochains pas*) a été introduit dans ce rapport.

Les échanges à Bukavu ont démontré que la durée de projet inhabituellement longue exigée par hhom (p.ex. 10 ans) est justifiée, même si cela peut être un handicap dans la recherche d'un financement. En même temps, il s'esquisse que les travaux préparatoires (fixer les modalités de coopération, les approches méthodologiques etc.) se laisseront avancer avec des petits financements ad hoc, pour ne pas rester bloqué en attendant un financement pour la globalité des activités (voir aussi chapitre 3).

Un commentaire propose la production d'un guide (imprimé) pour faciliter le travail des OS et assurer la transparence.

Finalement, les concertations ont clairement confirmé l'importance de prioriser les zones éloignées du Chef lieu de la Province. C'est dans ces contrées rurales et isolées où les défis se multiplient et où l'OSSK serait obligé de prouver son utilité au profit des gens les plus vulnérables.

À ce sujet, voir aussi les conclusions de ce rapport (chapitre 2) et le DOCUMENT C, A1.7 et annexe 3

### 4.5.1 La question de la logistique (Q20, Q25)

La plupart des discussions au sujet du déroulement pratique était concentrée sur des aspects logistiques. L'estimation des coûts dans la proposition de projet réserve environ 17% à la logistique. Cela est estimé comme trop bas par plusieurs commentateurs. La discussion portait ensuite sur des amendements possibles à ce niveau. Plusieurs idées vont dans le sens d'investir plutôt dans les structures qui emploient les OS au lieu de les appuyer individuellement. Ceci par exemple en mettant à disposition des moyens de transport (motos etc.) ou du matériel informatique etc. Cette approche aurait l'avantage que l'appui profitera en même temps à l'OSSK et aux structures/institutions existantes. Ceci est explicitement souhaité, surtout par les journalistes contactés (voir aussi 4.1.2).

De toutes les discussions touchant le déroulement pratique et la logistique d'un projet potentiel, il ressort que des *rencontres physiques* sont vues comme la clé de succès. Ils permettront la comparaison de différents milieux pour arriver à une image vraiment différenciée de la réalité sociale et de son évolution sur toute l'étendue de la Province. En plus, des rencontres physiques permettront la restitution des résultats vers la population (voir aussi 4.9). Il se dessine ainsi un mode possible d'opération dans lequel les OS se réunissent au tour de rôle auprès des différents points focaux à travers la Province (voir 6.2 quant au nombre des point focaux). Ces réunions permettront de discuter la période écoulée, les résultats obtenus etc. En plus, ils pourront servir de cadre pour des échanges, formations, recherches et surtout l'implication des acteurs sur place en vue de développer des activités constructives.



#### **4.5.2 La question de la transparence au début des activités (Q34)**

Il a été remarqué que dans la première phase (deux ans environ), les aspirations à la transparence peuvent être en conflit avec l'obligation de ne pas mettre en circulation des informations insuffisamment vérifiées. Pour surmonter cet obstacle, on discutait un cadre « semi-public » pour partager des informations, p.ex. un site internet accessible uniquement par des personnes et organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'OSSK. Aucune décision n'a été prise à ce sujet jusqu'à présent à cause d'absence de moyens. Mais le sujet est retenu comme une priorité des mois à venir (voir 3.4)

#### **4.6: Cadre institutionnel (Q17, Q30)**

Dans les discussions sur le plan institutionnel, l'option d'un consortium installé au Sud Kivu a pris le devant. Cette forme organisationnelle apparaît comme la plus adaptée pour intégrer toutes les forces vives intéressées, tout en évitant une administration lourde. Toutefois, aucune décision définitive n'a été prise à ce sujet.

L'option de démarrer avec une structure ad-hoc en dehors de la RDC attirait du soutien au début, surtout en vue d'organiser un lobbying international. Mais vu de près, la symbiose entre ces deux approches – consortium local et structure d'appui international – pourrait être la solution idéale.

Une proposition importante a été apportée concernant le *statut* des OS. Il s'agit de idée d'établir les liens institutionnels plutôt avec les *structures* dans lesquelles les OS sont employés et ne pas avec des individus. Ainsi, les subsides profiteront simultanément à ces structures et aux individus qui rendent services. Un autre avantage de ce modèle serait qu'on peut appliquer l'approche « *achat de performance* ». Cela dit en principe que les subsides (dès qu'on les aura...) seront versés sur base de services effectivement rendus. La possibilité de retenir des paiements en cas de non-délivrance des services pourrait être un levier pour assurer la qualité et la fiabilité de l'OSSK.

Quant à la pérennisation, deux commentaires mettent l'accent sur l'autonomie de chaque OS. Un de ces deux commentaires va jusqu'à proposer une « structure locale dans chaque territoire ». On aura donc – non en dernier lieu – à décider sur le degré de fédéralisme au sein de l'OSSK.

##### **4.6.1 La question spécifique de la sécurité (Q18)**

Du début, il est clair que la sécurité du staff de l'OSSK sera primordiale. C'est par exemple une des raisons pour laquelle hhom insiste sur une longue durée de projet.

Dans un commentaire, la très importante question de la *protection juridique* est soulevée. Cette question gagne encore en importance si on songe à des activités futures, suite à la formalisation d'un consortium au Sud Kivu.

Un autre commentaire met la question de la sécurité en relation avec celle de la logistique, évoquant un système d'alerte et des ressources qui peuvent être mobilisés en cas d'urgence. Dans un autre commentaire on lit que les journalistes/médias locaux disposent déjà des stratégies pour minimiser leurs risques.

Non en dernier lieu, on peut voir le caractère apolitique de l'initiative comme une des mesures pour assurer la sécurité du staff local de l'OSSK.

#### 4.6.2 La question du nombre d'entités géographiques / nombre d'OS (Q19)

Dans cette question, les opinions ne sont de nouveau pas unanimes. Les suggestions vont d'un nombre très restreint (p.ex. 5) jusqu'à une couverture beaucoup plus fine, se référant p.ex. aux zones de santé, au nombre de presque 40. À travers ces discussions, il est devenu évident que ce choix sera déterminant pour le coût total de l'entreprise. C'est à dire qu'en mettant un (trop) grand nombre au départ, il deviendra difficile ou voire impossible d'entamer des premiers pas avec des moyens de bord ou à travers de petits financements ad hoc.

Ici, on peut signaler l'interdépendance entre le nombre d'entités géographiques et le nombre d'indicateurs (voir 4.7) : les deux sont des variables avec un effet déterminant sur le coût global du projet.

#### 4.7: La question des indicateurs (Q21-24)

À ce sujet, les réactions étaient hésitantes. Seulement un des commentaires écrits traite concrètement d'une combinaison de sept indicateurs pour donner une image valable de la réalité sociale : *taux de scolarité, mortalité, vulnérabilité, accès aux soins de santé, pouvoir d'achat, protection de l'environnement, droit et devoirs des citoyens*. Vu de près, on trouve dans cette liste aussi des possibles champs de recherche, dans lesquelles il faut encore définir des indicateurs précis.

La proposition de projet est limitée à trois champs de recherche : santé, éducation et économie. Il serait certainement approprié d'élargir ce champ, mais il faut aller de manière réfléchie. Ceci implique l'utilisation de concepts existants : Index de développement humain (IDH), Objectifs du développement durable etc. Il ne servira à rien de chercher à inventer des nouvelles méthodologies. Vu de près, on est encore presque à zéro dans cette question, parce que l'étude de faisabilité n'avait pas comme objectif de trouver des réponses finalisées à ce sujet. Mais on a senti dans les discussions que le choix d'indicateurs sera déterminant pour le caractère apolitique préconisé pour l'OSSK.

Quant aux possibles champs de recherche à couvrir à travers l'OSSK, l'idée surgissait de suivre aussi des indicateurs du domaine environnemental. Cette idée a mené à la question, s'il fallait éventuellement même revoir l'appellation du projet. Mais les discussions indiquent plutôt que le focus sur le social est pertinent à cause des nombreuses interactions entre l'environnemental et le social.

Bien clairement, la question des indicateurs serait à prioriser dans la continuation de l'étude de faisabilité (voir aussi 3.2).

Quant à la question du nombre d'indicateurs à suivre, les avis sont de nouveau bien disparates. Cela commence avec la proposition de commencer avec un seul indicateur (plus précisément la mortalité infantile ou le taux de scolarisation) et va jusqu'à exiger qu'on suive plus de dix indicateurs à la fois.

La proposition de projet favorise un nombre plutôt bas d'indicateurs – p.ex. cinq, six ou sept – et d'élargir les champs quand les ressources le permettent. Selon l'opinion de hhom, une différenciation géographique serait à prioriser par rapport à une différenciation en termes d'indicateurs, surtout au début. Mais cela se discutera au fur et à mesure.

Voir aussi le DOCUMENT C, A1.9 et A2.1

## 4.8: Logiciel (Q26, Q27)

Comme dans la question des indicateurs, il n'est pas opportun dans la phase actuelle d'attendre des éléments trop concrets dans la question du logiciel. Pourtant, il est encourageant de constater qu'on pourra éventuellement trouver localement des capacités en mesure de fournir les services nécessaires à une infrastructure informatique adaptée aux besoins du projet.

En même temps, il faut considérer des freins à ce niveau : déjà à Bukavu, le travail à l'internet est parfois un casse-tête. Et à l'intérieur, on n'a souvent même pas une connexion téléphonique. Il est donc intéressant qu'un commentaire vise un « cyber café avec un équipement complet en informatique » comme Observatoire social en milieu rural. Une autre vision était le jumelage de l'OSSK à une initiative (encore à concevoir !), visant à diminuer la discrimination du milieu rural en matière de communication électronique. Mais cela ne reste qu'une idée jusqu'à présent.

Peu des commentaires se sont prononcés sur la question de la propriété (intellectuelle) des données recueillies à travers l'OSSK. En tendance, on voit un avis favorable à les considérer comme un bien public pour l'utilité de tous, comme on l'a déjà suggéré dans la proposition de projet. Le cadre de « creative commons » prévoit de nombreux éléments pour gérer cette question.

Il a été retenu du début qu'un dilemme existe entre la prémisse de la gratuité de l'accès aux données et la possibilité de créer des sources de revenu. Ce point, peu abordé jusqu'à présent, mérite d'être approfondi, ne pas seulement sous l'angle du logiciel.

## 4.9: Assurance d'impact / pérennisation (Q28, Q29)

Comment l'Observatoire social va motiver à des activités constructives ? Et comment assurer la continuation après la phase de cofinancement ? Ce sont probablement les deux questions les plus délicates à l'heure actuelle – et on ne peut pas y répondre avant que l'OSSK soit opérationnel, au moins de manière provisoire. Et cela demande – on l'a dit – un financement, même petit qu'il soit, pour commencer avec des premiers échantillons.

En tendance, on voit actuellement trois axes sur lesquelles on pourra probablement influencer l'impact et la pérennisation du projet :

1. la constitution d'un cadre institutionnel adapté (voir 4.6)
2. les échanges réguliers entre les différents acteurs (OS, population, administrations et sociétés civiles locales, acteurs internationaux, diaspora etc.) et leur association à la conception et la mise en œuvre de l'initiative (voir 4.5.1)
3. les activités génératrices des revenus.

Ce dernier point – la génération de revenus - est déjà un casse-tête pour les médias privés au Sud Kivu et il ne faut pas prétendre qu'on aura une solution facile pour l'OSSK.

Il y a un assez large consensus sur l'utilité des quelques idées contenues dans la proposition de projet (production d'une newsletter, création d'un club d'amis), mais cela ne suffira pas.

Quant au club d'amis, il serait primordial de l'orienter non seulement sur le Sud Kivu mais de faire un effort pour inclure aussi la diaspora et d'autres cercles intéressés en dehors du Sud Kivu – soit dans la région, soit outre-mer. Un commentaire renchérit et propose de faire appel aux « acteurs antérieurs, notamment la diaspora ».

Finalement, le contenu du site internet de l'OSSK, son attractivité etc., sera un des facteurs déterminants pour la pérennité du projet. Et il ne serait certainement pas faux de commencer avec les premiers essais sans trop tarder, mais en considérant les sensibilités quant à la transparence au début des activités, évoquées sous 4.5.2.

Non en dernier lieu, les relations académiques pourront jouer un rôle important pour la pérennisation de l'OSSK. Mais un effort sera nécessaire pour mettre tout cela sur pied et assurer une qualité adéquate.

#### 4.10: Suivi scientifique / Assurance de qualité (Q31-Q33)

Depuis la mise en circulation de la proposition de projet, l'intérêt du monde académique est manifeste. A Bukavu, il est intéressant de constater qu'il existe un milieu académique très intéressant et diversifié. Plusieurs intellectuels ont aidé à trouver des réponses aux questions ouvertes. Mais finalement, les quatre semaines à Bukavu étaient quand même trop courtes pour passer d'une esquisse de projet jusqu'à une coopération scientifique.

Dans l'ensemble on peut voir un lien très important entre le suivi scientifique et la formation / l'encadrement des OS, qui n'a pas été explicité clairement dans la proposition de projet (voir aussi 4.4.1). Plusieurs commentaires soulignent cet aspect et mentionnent de synergies potentielles d'une intégration du travail scientifique dans le quotidien de l'OSSK. Un commentaire va si loin de considérer même des techniques de résolution de conflits à travers l'OSSK.

*Voir aussi le DOCUMENT C, A1.9 et A2.2*

Propos recueillis par Hansueli Homberger ([info@h-connect.ch](mailto:info@h-connect.ch), +41 (0)79 635 99 71)

Premier brouillon fait à Bukavu, le 15.1.2017. Version finale faite à Wetzikon, 06.04.2017

## Annexe A : Liste d'abréviations

RDC	République démocratique du Congo
OSSK	Observatoire social Sud Kivu
OS	Observatrice ou Observateur social
SC-SK	Société civile du Sud Kivu
hhom	Hansueli Homberger (auteur de la proposition de projet et de ce rapport)

### 6.3 Annexe C :

## Atelier de réflexion, clôturant l'étude de faisabilité

26 et 27 juillet 2017 au Centre d'Accueil Protestant, CAP, à Bukavu / Nguba

### Programme détaillé (commentaires / dispositions relatifs au déroulement voir en bas)

- Lundi 24 juillet
  - Arrivée des deux participants de Shabunda, via MONUSCO
  - Préparatifs de l'atelier, selon les possibilités
- Mardi 25 juillet
  - Arrivée d'autres participants avec long trajet de voyage : Minembwe, Fizi, Sange, Mwenga, Walungu, Kalehe, Buyakiri
  - Derniers préparatifs, puis soirée convivial et discussion ouverte à toute personne intéressée
- Mercredi 26 juillet, AVANT MIDI
  - 8:00 à 8:30 Accueil – Café, rafraichissements
  - 8:30 à 8:40 Bref mot de bienvenue – présentation des éléments clés de l'atelier
  - 8:40 à 11:30 Dix témoignages de 10 à 15 minutes sur la situation sociale dans les différentes contrées d'où viennent les invités du terrain
  - 11:15 à 11:45 Réflexions sur les témoignages du terrain d'un angle scientifique
  - 11:45 à 12:30 Introduction des trois thèmes qui seront traités en carrefour dans l'après-midi, explication de la méthodologie de travail (« Café Mondial ») et constitution des groupes de travail
  - 12:30 à 13:30 Repas de midi durant lequel les différents groupes de travail auront déjà l'opportunité de se connaître mutuellement et de se familiariser avec leurs thématiques
- Mercredi 26 juillet, APRÈS MIDI
  - 13:30 à 16:30 Travail en carrefour sur les trois thèmes suivants :
    - **Colloque A : Fonctionnement de l'OSSK**
      - Plan d'action (priorité : phase pilote, environ 2017 à 2019/20)
      - Mécanismes de restitution et de dialogue avec la population
      - Question de la sécurité des OS
      - Questions logistiques, comme par exemple
        - Utilisation du matériel des structures existantes au lieu de se procurer du matériel propre (question bien sûr liée à la question des coûts...)
        - Opérationnalisation de l'approche « achat de performance »
        - Question du nombre d'entités géographiques à suivre (en période initiale, on aura probablement obligé à se contenter aux quatre axes principales – Nord, Ouest, Sud et Centre)
      - Budget et apport local
      - Fonctionnement et charte du consortium
      - Initialisation du suivi scientifique
      - Questions spécifiques, p.ex. :
        - procédure pour identifier les Observatrices / Observateurs sociaux (OS)
        - procédures pour assurer une représentation équilibrée en termes d'entités géographiques et autres comme p.ex. le genre etc.
        - modalités de collaboration entre les OS, les structures qui les emploient et le consortium
        - faut-il limiter la durée du mandat des OS ?

- **Colloque B : Stratégie de l'OSSK**
  - Élaboration d'un document de projet, contenant des informations essentielles sur :
    - le contexte et l'identification des besoins (différencier : besoins existants ≠ besoins que l'OSSK peut couvrir ≠ besoins que l'OSSK peut aider à identifier)
    - la pertinence et la cohérence de l'idée avec les priorités du Gouvernement de la RDC et autres acteurs de taille
    - Les initiatives pareilles et potentiels synergies / complémentarités
    - les résultats de l'étude de faisabilité
    - l'évaluation des parties prenantes
    - les objectifs (objectif général, objectifs spécifiques)
    - l'hypothèse d'impact
    - la stratégie de désengagement (pérennisation)
    - la gestion des risques (là-dedans la question spécifique, comment éviter la récupération / manipulation de l'initiative par une partie ou l'autre)
    - monitoring / pilotage / assurance de qualité
  - Stratégie de recherche d'un financement pour la phase pilote
    - Inventaire de bailleurs de fonds potentiels et voies pour les approcher
    - Clientèle de l'Observatoire ?
- **Colloque C : Méthodologies pour assurer l'impact constructif de l'OSSK** (selon les circonstances, la création de deux sous-groupes serait envisageable dans ce colloque)
  - Détermination des champs thématiques : Restera-t-on avec Santé, Éducation, Économie et Environnement ? Sinon : qu'ajoutera-t-on ?
  - Détermination des indicateurs pour l'observation pertinente de la réalité sociale du Sud Kivu et son évolution. (À retenir : le nombre d'indicateurs augmente le coût. Et l'initiative n'a pas de financement ... En plus : changer des indicateurs « en cours de route » sera difficile. Donc : mieux vaut commencer petit)
  - Suggestion : focaliser surtout la question, quels indicateurs représentent une situation sociale sans créer des stigmatisations ? Piste de solution : Indicateurs référenciés à un échantillon au lieu d'une population, p.ex. :
    - nombre des élèves ayant fini une année scolaire par rapport au nombre des élèves au début de année dans la même classe, la même école, la même circonscription etc.
    - pourcentage d'un type de maladies (p.ex. voies respiratoires, voies intestinaux etc.) par rapport aux hospitalisations dans un milieu spécifique
    - etc.
  - Au-delà du quantitatif : Quels seront des aspects intéressants pour une observation sociale mais qui doivent être recherché à travers des approches qualitatives ?
  - Question clé : la forme dont les OS livrent leurs informations ? Suggestion : Un petit nombre de données chiffrées accompagné d'un texte (1 à 3 trois pages) décrivant en détail la manière dont ces données ont été recherché, d'éventuels obstacles ou réserves à considérer, des pistes de solutions, synergies découvertes etc.
  - Outil informatique : stockage, analyse et visualisation des données
  - Outils de communication assurant simultanément la disponibilité des informations recueillies dans les différents milieux impliqués (transparence) et la non-diffusion des informations avant qu'ils soient suffisamment validés (discrétion).
  - 16:30 -17:30 Session de concertation et réserve pour des clarifications éventuellement nécessaire
- Mercredi 26 juillet, SOIR
  - Dès 18:30 Repas en commun, dialogue convivial, continuation des réflexions et finissage des présentations pour la deuxième journée de l'atelier

- Jeudi 27 juillet, PLÉNIÈRE
  - 8:00 à 8:30 Accueil – Café
  - 8:30 à 8:45 Bref mot de bienvenue
  - 8:45 à 9:10 Présentation des résultats et recommandations du Colloque A, traitant les questions relatives au **fonctionnement de l'OSSK**
  - 9:10 à 9:20 Si nécessaire : Brève discussion pour clarifier des questions de compréhension
  - 9:20 à 9:35 Votations
    - Adoption de la charte du consortium
    - Désignation d'un Conseil d'Observatrices / Observateurs en charge de systématiser les observations sociales au Sud Kivu dans un prochain temps et de coordonner les mesures accompagnatrices.
    - Adoption du plan d'action et du budget, si déjà disponible (priorité : phase pilote)
    - Adoption d'autres recommandations du groupe de travail, s'il y en a.
  - 9:35 à 10:00 Si nécessaire : discussion en plénière pour approfondir certains éléments liés au fonctionnement de l'OSSK et répétition d'éventuels votes échoués sur base des textes modifiés.
  - 10:00 à 10:25 Présentation des résultats et recommandations du Colloque B, traitant les **questions stratégiques de l'OSSK**
  - 10:25 à 11:00 Répartition des tâches en vue de trouver les moyens nécessaires pour les futures activités et recherche d'un consensus pragmatique pour assurer la continuation des activités élémentaires même sans appui externe à immédiat, surtout la tenue d'un prochain atelier d'observation sociale et de réflexion en début 2018, en dehors de Bukavu. Si possible / nécessaire : voter sur le brouillon d'un document de projet.
  - 11:00 à 11:25 Présentation des résultats et recommandations du Colloque C, traitant les **questions méthodologiques de l'OSSK**
  - 11:25 à 12:00 Répartition des tâches en vue de systématiser progressivement les observations sociales et le traitement des données.
  - 12:00 à 13:00 Dernier round de discussions en plénière, soit de manière ouverte ou
    - axé sur les mesures qui pourront augmenter l'attractivité de l'Observatoire pour les différents acteurs et bénéficiaires, au Sud Kivu ou à l'extérieur, ou
    - axé sur la question, qu'est-ce qu'il faut pour que l'observation sociale ait un impact positif sur le milieu social du Sud Kivu ?
    - axé sur d'autres questions qu'on a jugées utiles de remettre à la fin de la séance
  - À partir de 13:00 : Repas en commun, dialogue convivial et départ des participants souhaitant rentrer la même journée.

## Commentaires et dispositions relatifs au déroulement de l'atelier

### 1. Finalité de l'atelier

- Statuer sur la faisabilité de l'idée d'un Observatoire social Sud Kivu
- Adoption d'une charte pour opérationnaliser le Consortium qui sera en charge de la matérialisation et la pérennisation de l'OSSK.
- Faire avancer les travaux sur un document de projet qui soutiendra la recherche de fonds, prioritairement pour la phase pilote
- Clarifications essentielles sur les méthodologies de travail pratique (indicateurs, validation des données, communication interne et externe etc.).

- Clarifications essentielles sur les tâches et les responsabilités dans l'avenir proche. Dans la vision de l'auteur du projet (hhom), des ateliers successifs devraient être organisés, environ tous les six mois, d'abord en dehors du Chef-lieu de la Province, pour systématiser le travail et chercher à montrer l'impact positif en termes de pacification et stabilisation dans le Sud Kivu.

## **2. Contexte**

- L'étude de faisabilité est basée sur une proposition de projet de juin 2016, donnant certaines orientations à titre indicatif et laissant des ouvertures pour finaliser le concept de manière participative avec des experts au Sud Kivu (voir [www.h-connect.ch](http://www.h-connect.ch)).
- Cette procédure limitait la recherche des fonds à l'étude de faisabilité. En conséquence, on constate des sérieux contraintes matérielles actuellement : Les coûts de l'étude de faisabilité dépassent déjà largement la contribution de 4'000 CHF que contribue la Coopération Suisse à cette activité.

## **3. Principe de confidentialité**

- Assurance de confidentialité à priori pour la durée des assises. Les intervenants décideront, s'ils acceptent d'être enregistré / filmé (pour créer une ambiance de confiance).
- Quant à la publication des communiqués de presse, extraits des films, enregistrements etc., hhom prend toutes les décisions jusqu'à l'établissement d'autres dispositions. Il se concertera avec des autres parties prenantes, comme dans le passé. La protection des sources prime en cas de doute.

## **4. Inscriptions**

- La deuxième journée de l'atelier est publique, donc ouvert à tout le monde qui s'inscrit par email à [hhom@h-connect.ch](mailto:hhom@h-connect.ch) ou par téléphone / texte à +243 816 764 506 ou +243 999 574 970.
- Étant situé dans la phase de l'étude de faisabilité, l'évènement n'est pas annoncé publiquement mais dans un cercle de personnes et structures qui ont été impliqués dans cette démarche, commencé en novembre 2016. Une liste d'adresses de ce consortium en gestation est en circulation. Des personnes souhaitant faire part de cette dynamique s'adressent aux coordonnées ci-haut en se présentant brièvement et en acceptant que leurs coordonnées soient partagées de la même manière.

## **5. Conception de l'atelier**

Pour assurer un travail focalisé, le nombre des participants de la première journée a été limité. En premier lieu, neuf intervenants de l'intérieur de la Province ont été invités (huit journalistes et un activiste d'une ligue de jeunes). Leur identification a été faite en étroite collaboration avec le Réseau des Radios et Télévisions communautaires (Rateco). Il est demandé à ces invités d'apporter une observation sociale du milieu où ils sont installés, si possible dans les perspectives de la santé, de l'éducation, de l'économie et de l'environnement. Par la suite, on est passé à la recherche d'un nombre plus ou moins égal de spécialistes issus de différents domaines pour compléter les observateurs de l'intérieur. Le choix de ces intervenants est axé sur l'assurance d'un travail efficace dans les trois colloques selon le programme des assises. Ce choix est encore en train de s'effectuer par hhom en concertation avec le noyau des personnes qui sont impliqués dans l'étude de faisabilité depuis novembre 2016 (voir rapport sur la 1<sup>ère</sup> phase de l'étude de faisabilité et la liste d'adresse du consortium en gestation).

## **6. Rapportage**

- Deux médias de taille de Bukavu – Le Souverain et Radio Maendeleo – ont accepté de faire un rapportage interne des assises.
- Le rapport final de l'étude de faisabilité reste sous la responsabilité finale de hhom qui cherche à associer d'autres contributeurs et des éléments du rapportage interne.
- Quant à la rédaction de communiqués de presse ou aux publications sur des réseaux sociaux avant la publication du rapport final, les décisions doivent être prises expressément en plénière, avant de clôturer les assises et en considérant la protection des sources. Au cas contraire, le principe de confidentialité prime (voir 3)



## **7. Réflexions sur les témoignages du terrain d'un angle scientifique**

L'objectif de ce point du programme est de jeter un pont entre les réalités et les possibilités du terrain, surtout en milieu rural, et les réalités et exigences du monde scientifique, afin d'approcher ces deux réalités. On focalisera particulièrement sur les aspects suivants :

- Quelles informations sont objectivement vérifiables ?
- « Objectivement vérifiable », c'est quoi ou juste ?
- C'est quoi, un indicateur ?
- Quels problèmes se posent avec les données purement quantitatives ? (p.ex. le problème de classements – et de stigmatisations – qui peut en découler)
- Le problème des indicateurs référencés à une population – si la population ne peut pas être précisément chiffré suite à des guerres, déplacements ou à cause des tensions politiques (cela explique la suggestion au colloque C de songer à des indicateurs référencés à des échantillons au lieu à des populations)
- Les problèmes qui se posent avec les données qualitatives, par exemple le problème de l'effort élevé pour l'obtention
- Esquisse du concept de la triangulation des données et de « Mixed methods »

## **8. La méthodologie « Café Mondial » proposé pour les travaux en carrefour**

- « Café mondial » ou « World Café » est un mode de travail en groupe qui inclut aussi l'élément d'un échange mutuel entre les groupes. En plus, on met un accent sur un climat agréable et communicatif pour capter la multitude des idées dans le groupe et les connecter et mettre en réseau. Le concept prévoit une phase initiale de concertation dans chaque groupe et des phases consécutives dans lesquelles certains membres se rendent dans d'autres groupes pour s'inspirer et gagner une vue holistique du thème global de l'atelier. Une personne dans chaque groupe est l'hôte de la table, qui accueille les visiteurs. Le cercle se ferme par une session de consolidation du groupe original. Dans l'atelier dont il est question ici, il est prévu d'appliquer cette méthode d'une manière assez ouverte, avec la possibilité de sortir et rentrer dans son groupe initial plusieurs fois et même de changer « son » groupe au cas de besoin, p.ex. pour appuyer les travaux d'autres.

## **9. Restitution après les travaux en carrefour**

Les participants de chaque colloque sont tenus de préparer une intervention d'environ 25 minutes à présenter le lendemain (27 juillet) devant la plénière. Il est souhaité que les résultats et conclusions des travaux en carrefour soient présentés en forme de recommandations. En plus, il est explicitement souhaité que ces travaux de consolidation se poursuivent dans la nuit du 26 au 27 juillet pour profiter un maximum du potentiel du groupe entier. La forme de la recommandation a l'avantage qu'on peut passer à une vote dans la plénière, si besoin en est, pour faire avancer les choses et chercher un consensus dans des sujets controversés.

Fait à Bukavu, 23 juillet 2017, hhom

**Atelier de clôture de l'étude de faisabilité OSSK**  
**Rapport final**  
**Bukavu, 26 et 27/07/2017**

**I. Colloque FONCTIONNEMENT**

## 1. Plan d'action

N°	Activités	Quand ?	Qui ?	Où ?
1.	Formation des observateurs	Aout et septembre 2017	Les participants	Bukavu
2.	Définir le profil de l'observateur	Le 27 juillet	Les participants	Shabunda
3.	Identification de besoin	Aout à Octobre 2017	Les participants	4 axes
4.	Désignation des points focaux	27 juillet 2017	Participant à cet atelier	Nord : Ezekiel Batumike Sud : Nenga Mudage Fizi : Fely Mutunga Bukavu : Elysée Muzalia Ouest : John Mutunda
5	Organiser un atelier de renforcement des capacités des OS	Décembre 2017	OS	Uvira
6	Organiser un atelier conjoint réunissant OS, délégués de la population et autorités locales	Janvier 2018	Observateurs, représentants de la population, autorités locales	Walungu

L'activité 4 est retenue dans toute sa ligne et les PF constituent pour commencer la commission des OS. Ils seront en même temps observateurs.

Marie Migani, vice-présidente Société civile du Sud-Kivu est point focal de Bukavu comme assistante de Me Patient Bashombe.

2. Mécanisme de restitution : l'organisation d'un atelier conjoint regroupant les Observateurs, les représentants de la population, mais aussi les autorités locales. Cette activité pourra être organisée en janvier 2018 dans les quatre axes (Nord, Sud, Est/Bukavu et Ouest)
3. Sécurité des OS : Pour mener nos activités en toute quiétude, nous proposons ce qui :
  - Travailler selon les normes journalistiques : éthique et déontologie du journaliste, responsabilité social du journaliste, citer ses sources sur l'information qu'on produit
4. Logistique :
  - les structures qui ont du matériel le mettent à la disposition des OS
  - L'Observatoire a ses propres ressources pour son travail.

- Pour l'achat de performance : l'OSSK paie l'OS sur base de son travail et non pas avant pour éviter de courir derrière lui.
- Entité à suivre en attendant : 4 axes (Est, Nord, Sud, Ouest) pour ne pas s'égarer au début.
- 5. Budget et apport local
  - Les structures des OS acceptent de mettre leur matériel à la disposition des OS. Il faut le traduire en argent comptabiliser cet apport local.
- 6. Fonctionnement et charte du consortium (voir chartre)
- 7. Initialisation du suivi scientifique
  - Le suivi scientifique est important à toutes les étapes des interventions des OS.
- 8. Questions spécifiques
  - En attendant d'avoir des moyens, travailler d'abord les 5 points focaux présents à cet atelier.
  - Provenir des organisations partenaires à l'OSSK
  - Modalités de collaboration entre les OS, leurs structures et le consortium
    - a) **entre eux** : les envoyer sur terrain en même temps
    - b) **avec leurs structures** : quand ils dégagent de leur temps pour l'OSSK, que le responsable de la structure ne les déclare pas déserteur.
      - c) **avec le consortium** : ils rendent compte de leur travail à la CT
        - Faut-il limiter la durée de mandat des OS ? NON mais un OS qui perd sa fonction dans sa structure la perd aussi dans l'OSSK.

Après l'exposé, des questions sur la durée de travail des observateurs, est-ce que les observateurs qui sont journalistes peuvent diffuser les informations recueillies sur base de leur déploiement par l'OSSK, est-ce que l'OSSK a des compétences pour censurer les infos. Des préoccupations sur le profil des observateurs, la définition des indicateurs pour l'achat des performances, la définition du nombre de personnes dans les organes, qui convoque l'AG et sur la nécessité d'adopter le draft de la charte pour avoir un document de base. Il n'est pas exclu que le projet réussisse malgré l'obstacle de financement.

## LES ORGANES DE L'OSSK

**Organe 1 : L'Assemblée générale**

**1 Point focal ou ++ points focaux : il peut répondre si ...**

**Organe 2 : Le Conseil des Observatrices et Observateurs sociaux**

**Organe 3 : Un comité de suivi scientifique**

**MARIE MIGANI : VICE PRESIDENTE DE LA SOCIETE CIVILE**

**Isaac (RATECO) : adjoint du point focal**

**Proposition points focaux par le colloque A**

- 1. Axe Nord : Ezekiel Batumike**
- 2. Axe Sud : Nenga Mudage**
- 3. Bukavu : Elysée Muzalia**
- 4. Axe Ouest : John Mutunda**

**Comité de Suivi scientifique**

- 1. Blaise SANYILA**
- 2. John – ISDR**
- 3. Jonas MUZALIA (isdr et club RFI Bukavu)**
- 4. Mme ADELINE**
- 5. Me DANIEL ZEDABILA**
- 6. Thaddée HYAWE-HINYI**
- 7. Patient BASHOMBE**

**1 observateur par territoire**

## II. Colloque B : STRATEGIES

Idée de base : partir des contextes pour s'y mouvoir avec un outil principal : l'observation.  
Les observateurs font l'Observatoire pour eux-mêmes et pour les bénéficiaires dont ils font partie.

### EDUCATION

#### FORCES

1. Existence d'écoles/infrastructures
2. Existence des Ressources humaines
3. Présence des ONG partenaires
4. NTIC
5. Existence de matériaux de construction sur place (briques, planche, etc)
6. Banque (TMB, ...)

#### FAIBLESSES

1. Faiblesses en termes de rémunération
2. Insuffisance d'infrastructures adéquates
3. Manque de ressources humaines qualifiées
4. Impunité et la corruption
5. Manque de recyclage du personnel enseignant
6. Analphabétisme des parents
7. Manque de réglementation du secteur de l'éducation
8. Inaccessibilité des infrastructures
9. Manque de volonté politique

#### OPPORTUNITES

1. NTIC
2. Présence des institutions d'enseignements
3. Existence d'une existence nationale d'encadrement du secteur de l'éducation
4. Présence des ONG dans le domaine de l'éducation (CRS, UNICEF, WORLD VISION, WORLD CHILD, SAVE THE CHILDREN, NRC, etc.)

#### MENACES

1. Non encadrement de l'artisanat minier
2. Ignorance des parents de l'importance de l'éducation
3. Pauvreté
4. Prolifération des maisons de tolérance
5. Ntic (sa mauvaise utilisation)
6. Consommation des drogues, boissons fortement alcoolisés
7. Manque d'emploi

### ECONOMIE

#### FORCES

1. Potentialités agricoles (sol et sous-sol riche et terre arable)
2. Potentialités minières
3. Mais d'œuvre disponible
4. Existence de multinationales minières (Kaza Mineral)
5. Potentialités forestières, touristique, faunique, etc.)
6. Elevage, agriculture
7. Rivière et lacs

#### FAIBLESSES

1. Paresse de certains groupes ethnique (rega, fulero)

2. Analphabétisme
3. Instabilité monétaire
4. Insécurité et instabilité politique
5. Défense de l'extérieur
6. Qualité des routes de desserte agricole
7. Manque d'initiatives locales
8. Surtaxes
9. Impunité
10. Absence des banques de crédits
11. Concurrence déloyale
12. Porosité des frontières
13. Analphabétisme

#### OPPORTUNITES

1. Terres fertiles
2. Démographie incontrôlée (marché interne)
3. Ecoulement facile avec l'étranger
4. Présence des structures étatiques du domaine du commerce (FPI)

#### MENACES

1. Insécurité
2. Changements climatiques à cause anthropique
3. Maladies des plantes
4. Ignorance de la population
5. Manque de présence du gouvernement dans les conflits entre les industries minières et les artisans miniers

#### SANTE

##### FORCES

1. Existence d'Hopitaux de référence
2. Existence des centres de santé
3. ONG de développement (ACTED, MALTESER, AAP, CICR, PNUD, etc.)
4. Présence du gouvernement
5. Ressources humaine plus ou moins qualifiée

##### FAIBLESSES

1. Carence d'équipements adéquats
2. Insuffisance des infrastructures
3. Personnes qualifiées insuffisants
4. Problème d'accessibilité aux centres de santé (distance, état de routes, etc.)
5. Pauvreté et analphabétisme
6. Croyance et/ou pratiques magico-religieuses
7. Manque d'électricité
8. Manque de sensibilisation stratégique sur :
  - Lavage des mains
  - Village assaini
  - VIH SIDA
  - Planning familial
  - Vaccination
  - Etc.

##### OPPORTUNITES

1. présence d'une configuration sanitaire (zones de santé, ITM, ISTM, Université)

2. mutuelles de santé (LUSAMBIA à Mwenga)
3. vaccinations faites par le Gouvernement et les ONG
4. subsides de la part du Gouvernement

#### MENACES

1. insécurité
2. corruption/détournement
3. impunité
4. pauvreté
5. tradi-praticiens
6. analphabétisme

#### ENVIRONNEMENT

1. sol et sous-sol riche
2. un climat et un relief approprié
3. présence de la forêt, flore, faune
4. sites touristiques
5. présence d'université et instituts supérieures spécialisées dans le domaine de l'environnement
6. présence des cadres

#### FORCES FAIBLESSES

1. manque d'application des lois en matière de l'environnement
2. déforestation à grande échelle
3. absence d'une politique national des déchets
4. construction anarchique
5. inapplication de la politique national de l'habitat

#### OPPORTUNITES

1. tourisme écologique
2. présence d'ONG de développement (PNU, FAO, ICCN, WWF)
3. présence des cadres

#### MENACES

1. réchauffement climatique
2. perturbation climatique

PERTINENCE : la pertinence de cette stratégie se situe au niveau de son lien avec le ODD, le Code forestier congolais, le Code minier congolais et son règlement, le Plan national pour le développement du secteur minier, Le Plan national pour la promotion de l'éducation

COHERENCE :

- l'OSSK contribue à l'effort du gouvernement pour la constitution d'une banque des données fiables
- faciliter la mise en œuvre de toutes ces stratégies
- cohérence avec les Objectifs Durables de Développement (ODD)
- éclairer les acteurs de développement

PARTIES PRENANTES

- société civile (Eglises, personnes privées, multinationales, ONG, etc.)
- UNESCO
- MONUSCO
- Gouvernement
- Etc.

OBJECTIFS

*Général* : Constituer une base des données fiables et de terrain sur base des IOV

*Spécifiques* :

- Disponibilité des données vérifiées et vérifiables aux parties prenantes qui en chercheront
- Accompagner la société à travers un monitoring stratégique

HYPOTHESES D'IMPACTS : nous répondons ici à la question Comment ?

1. faire des contre-enquêtes sur des données stratégiques dans les domaines : économie, santé, environnement, éducation, démographie, culturelles, justice, etc.)
2. sensibilisation de la population ciblée sur des questions spécifiques par les médias et toutes les parties prenantes
3. avoir des points focaux pour la coordination et le suivi de l'OSSK
4. former et équiper les journalistes sur l'observation sociale basée sur les indicateurs clés
5. former les journalistes sur les droits de l'homme, le journalisme d'investigation, journalisme sensible aux conflits, questions électorales, etc.
6. faciliter le travail du journaliste observateur social OSSK (avoir des cartes « journaliste OSSK)

STRATEGIES DE DESENGAGEMENT

1. traitement ou contrat
2. prévoir une clause de traitement avec le journaliste et la maison de Presse
3. prime de performance

STRATEGIES DE PERENISATION DU PROJET

GESTION DES RISQUES

1. mécanisme de contrevérification des données recueillies par un personnel OSSK
2. Suivi et application stricte de la Charte OSSK
3. Mécanisme de protection du journaliste OSSK
4. Partenariat stratégique avec le journaliste en danger, Défenseurs des Droits Humains, Amnysty International, etc.

MONITORING/PILLOTAGE/ASSURANCE DE QUALITE

- Contre-vérification interne
- Descentes sur terrain



## POTENTIELS BAILLEURS DES FONDS

1. UNICEF
2. GOUVERNEMENT
3. USAID
4. DFID
5. UNESCO
6. TAER FUND
7. FREE PRESS
8. UK AID
9. REPORTER SANS FRONTIERE
10. UNION EUROPEENNE
11. BANQUE MONDIALE

## POTENTIELS CLIENTS ?

1. ONG
2. GOUVERNEMENT
3. ONU
4. LES UNIVERSITE
5. INSTITUTIONS PRIVEES
6. Etc.

## PROPOSITIONS

- Nécessité de monter la stratégie de pérennisation par pallier (bailleurs, OS, etc)
- Penser à la stratégie de mise en œuvre
- Précision HOMBI : la coopération Suisse ne soutien plus l'OSSK
- Voir un expert pour couler ces idées sous forme d'un projet et budgétisé
- Voir la stratégie de communication et de diffusion des données
- Stratégie de mobilisation locale des ressources individuelles ou collective (cf Apport local)
- Quelqu'un peut se charger de concevoir un document ?

### III. Colloque C : METHODOLOGIE

#### 1. Détermination des champs thématiques :

Le groupe a maintenu toutes les 4 thématiques tout en ajoutant la thématique de Paix et sécurité.

Ainsi, l'observatoire social devra donc se pencher sur les thématiques ci-après :

- Santé,
- Éducation,
- Économie,
- Environnement
- Paix et sécurité (HOMBI : à renvoyer au travail fait et en train d'être fait par OCHA ou sur le site du CAID, voir aussi la priorisation des indicateurs, prévoir ce que les invités au colloque de janvier nous amènerons en janvier 2018

#### 2. Indicateurs pour l'observation pertinente de la réalité sociale du Sud Kivu et son évolution :

Parmi les indicateurs ci-après, ceux en rouge sont à long terme, c'est-à-dire, des indicateurs sur lesquels l'OSSK peut travailler à plus tard.

NO	Thématique	Indicateurs
1.	Paix et sécurité	Présence ou absence des groupes armés ; Résolution des conflits Présence et exercice de l'autorité de l'Etat Présence de l'autorité de l'Etat: Oui ou non Exercice de l'autorité de l'Etat: Exemple : nombre de policiers insuffisant et non dissuasif,... NB. Les membres du colloque ont convenu de revenir sur les indicateurs de cette thématique.
2.	Education	Nombre d'écoles Nombre d'enseignants qualifiés Taux de fréquentation au début et à la fin de l'année (nombre de filles et de garçons ou sexe ratio), Nombre d'enfants réinsérés (la réinsertion scolaire) ; Présence de bibliothèque ou labo, Infrastructures
3.	Economie	Prix des denrées de première nécessité, Présence des institutions bancaires par habitat, Le coût de transport des personnes et fret au niveau local Nombre d'agents économiques Principales activités génératrices des revenus, Nombre d'entités de transformation artisanale et industrielle, Présence et absence de l'électricité Présence des médecins vétérinaires Présence de réseaux de téléphonie mobile
4.	Santé	Nombre d'hôpitaux par habitat

		<p>Nombre du personnel qualifié par rapport à la population,  Accès aux soins de santé primaire ;  Disponibilité des médicaments  Satisfaction des patients (à long terme, en complémentarité avec le ministère de la santé)  Prévalence des maladies récurrentes dans une contrée,  Inventaire d'équipements spécifiques et spécialité médicale,</p>
5.	Environnement	<p>Présence des initiatives locales de protection d'environnement (Gestion des déchets),  Problèmes environnementaux majeurs,  Extinction espèces animales et végétales (Présence des activités de braconnage, agriculture sur bulis, bio-indicateurs : à rechercher)  Présence de service d'environnement  Nombre d'aires protégées</p>

Des préoccupations après la présentation du colloque

Outil informatique : Portail web en termes de stockage des données.

Outil de communication : pour l'analyse et la visualisation des données, l'OSSK mettra sur pied un Newsletter ou magazine qu'il pourra vendre.

Ces réponses ont suscité un débat qui a porté sur:

- La nécessité de créer un site web pour l'OSSK
- La nécessité de préciser les indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour la meilleure compréhension du travail que les OS devront remettre
- L'urgence de traiter le problème de l'environnement et de se faire assister par un spécialiste
- Il faut constater que la thématique paix et sécurité a été ajoutée et émettre des crainte dans le sens de comment une telle question peut être traitée sans s'attirer la foudre du pouvoir, car c'est une question très sensible

Après débat, il a été convenu:

De ne pas traiter le thème paix et sécurité mais de fixer les indicateurs pour aider les OS à réaliser leur enquête.

Bukavu, 27/07/2017  
Thaddée Hyawe-Hinyi  
Rapporteur

# Observatoire social<sup>du</sup> Sud Kivu

## Charte

### Art.1. Création

Il est créé<sup>le 27/07/2017</sup> à Bukavu en province du Sud Kivu, République Démocratique du Congo un Observatoire Social du Sud-Kivu, en sigles OSSK, dont la matérialisation, la gestion et la pérennisation seront assurées par un collectif appelé Consortium pour l'Observatoire Social du Sud – Kivu

### Art.2. Mission et Objectif

L'Observatoire social<sup>du</sup> Sud Kivu est un instrument apolitique et non-confessionnel pour promouvoir la paix, la stabilité et un développement de la Province sans discriminations. Son objectif spécifique est l'établissement des faits<sup>en matière</sup> du domaine social afin de faciliter aux différents acteurs du domaine public, privé et associatif de trouver des solutions adaptées et efficaces par rapport à des défis réelles.

L'observation sociale est assurée par des Observatrices et Observateurs sociaux. Leur tâche est de donner – dans l'ensemble – une image holistique de la situation sociale de la Province du Sud-Kivu.

### Art 3. Membres

Le Consortium pour l'Observatoire Social du Sud – Kivu constitué selon le droit de la République démocratique du Congo, <sup>du</sup> est ouvert à toute personne physique ou morale du domaine public, privé ou associatif, qui est prête à matérialiser et pérenniser un Observatoire social au Sud-Kivu

### Art 4. Principes de base

Pour atteindre les objectifs précités, les Observatrices et Observateurs sociaux souscrivent aux principes suivants :

- Représentation équitable des différentes entités géographiques de la Province, en prenant soin surtout de la non-discrimination des entités périphériques
- Assurance d'indépendance des Observatrices et Observateurs sociaux qui travaillent pour cette raison uniquement à temps partiel pour l'Observatoire (max 30%<sup>temps</sup>)
- Attitude intégrateur et position apolitique, orienté aux faits et aux besoins de la population
- Rigueur méthodologique pour assumer un travail avec l'exactitude maximale que les circonstances permettent

- Rencontres physiques des Observatrices et Observateurs sociaux au tour de rôle dans les différents axes géographiques de la Province pour concerter et consolider des résultats et conclusions. Ces rencontres rotatives seront aussi et surtout un canal de communication pour initier, modérer et maintenir un dialogue entre différents milieux sociaux, pour la restitution et validation des résultats et pour tracer des pistes de solutions au cas où des problèmes sont détectés.
- Utilisation de l'approche « achat de performance », c'est-à-dire que toutes les décaissements se feront sur base des conventions signées à l'aval des travaux et des services effectivement rendus.

## Art 5. Des Organes

Pour sa fonctionnalité, le consortium a trois organes. Il s'agit de l'Assemblée Générale (AG), du Conseil des Observateurs et Observatrices sociaux (Conseil des OS) et du Comité de suivi scientifique (CSS). La coordination technique est assurée par le Conseil des OS mais tous les organes ont aussi droit de décharger le Conseil des OS de cette tâche et de constituer une (seule) Commission technique (CT), qui aura une fonction d'appui et de consultance.

- a) L'Assemblée générale l'organe suprême du consortium. Les Assemblées générales ne sont tenues qu'en cas de nécessité, par exemple pour résoudre des conflits. Dans toute autre condition, la matérialisation et pérennisation sont déléguées entre les mains de Conseil des Observatrices et Observateurs sociaux (voir alinéa b).

À l'Assemblée générale, toute personne physique ou morale ayant versé dans l'année en cours et les deux années précédentes la somme totale de 50\$US ou ayant appuyé l'initiative avec du travail physique de 30 heures sur la même période, acquiert le droit de voter avec une voix.

La tenue d'une Assemblée générale peut être exigée par une majorité simple des personnes détenant un droit de vote, par une majorité simple du Conseil des OS (alinéa b) ou du CSS (alinéa c). Les invitations à l'Assemblée générale avec mention de tous les sujets à traiter sont à envoyer au moins deux mois avant sa tenue. Le droit de vote peut être exercé à distance (par écrit ou par e-mail) jusqu'à 24 heures avant l'ouverture de l'Assemblée générale.

- b) Le Conseil des Observatrices et Observateurs sociaux se réunit tous les six mois, au tour de rôle dans les différents axes de la Province. Normalement, cet organe prend ses décisions en unanimité et en concertation avec un nombre maximal des concernés. La prise de décisions avec majorité simple de tous les Observatrices ou Observateurs est réservée à des cas d'urgence.

Dans le cadre des dites réunions rotatives du Conseil des OS, ces derniers peuvent associer d'autres personnes physiques, par exemple pour la coordination, les questions techniques, les questions financières etc. En plus le Conseil des OS peut se doter d'un règlement d'ordre intérieur plus détaillé.

- c) Un comité de suivi scientifique surveillera les activités des Observatrices et Observateurs sociaux. Des liens familiaux ou des intérêts communs, p.ex. en termes commerciaux entre les membres du comité de suivi scientifique et les Observatrices et Observateurs sociaux sont interdits. Le comité de suivi scientifique sera à constituer par les bailleurs de fonds dans un premier temps. Par la suite, il peut être constitué soit ad hoc par le Conseil des OS si un consensus en unanimité peut être trouvé. Au cas contraire, une Assemblée générale sera à convoquer.

#### **Art 6. Dissolution**

Le changement de la présente charte ou la dissolution du consortium requièrent la majorité simple des voix d'une Assemblée générale.

Les signataires